

Les dossiers d'*Économie et Politique*

Programmes présidentiels : quelles cohérences ?

2017 est une année électorale. Les électeurs devront faire leur choix pour élire leur président et leurs députés. Les critères de ces choix seront déterminants, et sans doute déterminés par la cohérence et le sens de propositions portées par les candidats en lice.

Quelles sont donc les cohérences des programmes formulés à la présidentielle ?

Le quinquennat Hollande a systématiquement cherché à répondre aux attentes du capital et de la finance, dans l'espoir qu'ils nourriraient la dynamique de croissance du pays. L'échec est cuisant. Non seulement le patronat n'a pas répondu aux cadeaux et la finance n'a pas été l'amie attendue, mais la soumission permanente aux exigences de flexibilisation de l'emploi et de baisse du coût du travail du patronat, de réorientation des dépenses publiques et sociales vers le soutien sans failles aux prélèvements du capital sur la richesse produite, à l'obsession de la rentabilité financière sont clairement apparues comme les chaînes empêchant le pays de sortir de la crise.

Comment aujourd'hui les briser ?

La revue non exhaustive des programmes des différents candidats montre que les cohérences programmatiques, lorsqu'elles existent, sont loin de répondre efficacement à cette question. Le besoin s'exprime aujourd'hui d'une maîtrise démocratique et populaire de l'argent permettant de répondre aux objectifs sociaux de sécurisation des trajectoires de vie (enfance, emploi, retraite, mais aussi ressources naturelles), notamment par le développement massif de services publics adaptés aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Pourtant, la plupart des programmes proposés s'enfoncent dans les recettes éculées dont l'inefficacité est largement démontrée. Il est donc plus que jamais nécessaire de faire émerger dans le débat public la cohérence politique et de moyens, radicale et crédible, des propositions alternatives portées par le PCF et d'en faire la base argumentaire des candidats PCF aux élections législatives. C'est l'objet de ce dossier.



Objectifs sociaux dans les programmes comparés

Catherine Mills

Programme de La France insoumise et programme du PCF

Le programme de La France insoumise reprend certains des objectifs sociaux de *L'humain d'abord*. Mais ceux-ci sont éclipsés par un discours sur l'écologie, certes nécessaire. Néanmoins on est globalement frappé par le manque de cohérence et d'ambition du programme 2017 de La France insoumise comparativement à celui de *L'humain d'abord* de 2012.

Le programme de *La France insoumise* reprend certains des objectifs sociaux de *L'humain d'abord*. Mais ceux-ci passeraient au second plan, derrière un discours, certes nécessaire, sur l'écologie. Ainsi on peut être frappé par la modestie des objectifs d'augmentation du SMIC, relativement au programme de *L'humain d'abord* et au programme du PCF. En novembre 2016, le montant brut mensuel du SMIC est de 1 466,62 euros, ce qui correspond, après déduction de la CSG et du RDS, à un montant net de 1 141,61 € (source : INSEE).

En 2012, *L'humain d'abord* proposait de porter immédiatement le SMIC à 1 700 euros bruts (soit, à taux de prélèvement identique, 1 323,27 € nets), et 1 700 € nets (2 184 euros bruts) avant la fin de la législation.

Le programme de Jean-Luc Mélenchon propose « 1 300 € nets en début de mandat », soit 1 670 euros bruts (+ 14 %) et 1 700 euros nets à la fin du mandat. Cette proposition est légèrement inférieure à ce que proposait *L'humain d'abord* pour 2012, et nettement inférieure à la proposition actuelle du PCF : 1 800 euros bruts tout de suite comme le revendique actuellement la CGT soit 1 401 nets avec les taux en vigueur, + 23 %, 1 700 euros nets au cours du mandat.

Dernière remarque : formuler des propositions sur l'augmentation du SMIC n'a de sens que si on met en regard les moyens économiques d'augmenter tous les bas salaires, ceux qui sont au niveau du SMIC mais aussi ceux qui se situent un peu au-dessus qui sinon seront immédiatement « rattrapés » par la hausse du SMIC.

De la même façon, les ambitions de *La France insoumise* en matière de **lutte contre le chômage** sont en recul par rapport à ce que prévoyait *L'humain d'abord*. Même s'il avance des chiffres impressionnants de créations d'emplois pour la transition écologique, le programme actuel de Jean-Luc Mélenchon se place dans une logique dit de « plein-emploi », c'est-à-dire en fait d'un taux de chômage correspondant à la situation où l'économie est considérée comme à l'équilibre. Selon la plupart des études empiriques, ce taux de chômage pourrait être de

l'ordre de 7 % en France. Il s'agit au stade actuel d'une rupture avec *L'humain d'abord* qui se fixait l'objectif d'une éradication du chômage. C'est la réalisation graduelle, de cet objectif à travers les mobilisations sociales et les avancées institutionnelles qui peuvent les accompagner, qui inspire la proposition du PCF pour une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation. Aucune trace n'en subsiste dans le programme de Jean-Luc Mélenchon.

Son programme n'est pas centré fondamentalement sur la satisfaction des revendications sociales et relève d'avantage d'un clivage entre le « peuple » et les « élites » qui efface les oppositions de classes.

Ce choix reflète probablement aussi une certaine conscience de ce que le programme de *La France insoumise* ne comporte pas les moyens, en particulier financiers, d'une ambition sociale plus grande.

Les limites du combat pour la conquête de pouvoirs dans les entreprises et sur l'utilisation de l'argent

La « nouvelle répartition des richesses » qu'annonce Jean-Luc Mélenchon ne repose pas sur un changement dans la gestion des entreprises. C'est ce que le candidat avait souligné dans un entretien pour l'*Écho du centre* : « Je dis [aux patrons] pour tenir

les comptes de vos entreprises, vous êtes assez grands, sinon, ce n'est pas la peine de faire patron. Mais moi je vais vous dire ce dont le pays a besoin. Est-ce que vous êtes capables de prendre votre place là-dedans ? ».

Pour nous, l'exercice de pouvoirs d'intervention nouveaux des travailleurs, à travers leurs comités d'entreprises et les autres institutions représentatives du personnel, devrait tenir une place tout à fait centrale dans la définition de la VI^e République que les partisans de J.-L. Mélenchon appellent de leurs vœux. Or on ne retrouve pas de droit d'initiative pour imposer la prise en compte de propositions alternatives aux gestions patronales, ni de possibilité d'obtenir le financement de ces propositions par les banques.

On retrouve certes dans le programme de *La France insoumise* diverses propositions progressistes, que nous avons nous-mêmes avancées et que nous soutenons, comme l'instauration d'une taxe sur les transactions financières ou la création d'un « pôle public ban-

caire ». Mais la logique d'ensemble de ces propositions, qui était un point fort de *L'humain d'abord*, n'apparaît plus clairement. Il n'est plus question de conquérir des pouvoirs à tous les niveaux, depuis l'entreprise et le quartier jusqu'à l'Europe et aux institutions internationales, pour réorienter le crédit en faveur de l'emploi et des services publics, et désarmer ainsi les marchés financiers. L'« interdiction des licenciements boursiers » relève plus de mesures administratives pour limiter les dégâts des gestions capitalistes mais sans créer les conditions pour porter atteinte au pouvoir patronal à l'intérieur même de l'entreprise.

Dès lors, faute de lutter pour des crédits bancaires à faible coût sélectivement orientés en faveur de l'emploi et de la création de richesses s'inscrivant dans un nouveau mode de développement, il n'est pas prévu de mesures tendant à faire baisser le coût du capital. Dans ces conditions, en effet, les entreprises ne seraient pas en état de consentir des hausses très élevées des salaires. Il ne reste donc, pour augmenter les bas revenus, que la « révolution fiscale », c'est-à-dire un impôt sur le revenu plus progressif pour limiter les revenus à 20 fois le revenu médian.

Il s'agit fondamentalement de partager autrement un gâteau dont la taille n'augmente pas beaucoup faute d'un développement de l'emploi et de la formation suffisants pour tirer parti des gains de productivité que la révolution informationnelle pourrait apporter si elle était gérée au service de l'efficacité économique et sociale, et non de la rentabilité des capitaux.

Au total, on peut regretter à l'étape actuelle que les propositions économiques de J.-L. Mélenchon relèvent plus d'un programme social-démocrate très traditionnel et très étatique, du type de ceux qui échouent régulièrement contre la crise du capitalisme contemporain, en France comme ailleurs en Europe ou en Amérique latine. L'insistance mise sur le protectionnisme, même qualifié de « solidaire », est en cohérence avec cet étatisme fondé sur l'illusion qu'il suffirait, pour répondre aux attentes des peuples, de « refermer la parenthèse libérale » et de revenir au régime de fonctionnement

de l'économie qui prévalait au xx^e siècle.

Pour notre part, nous réaffirmons avec force la nécessité et les moyens de contester le pouvoir du capital dans l'entreprise et dans les décisions relatives au crédit. Nous défendons un « point de vue de classe » que ne doit pas estomper l'ambition de « fédérer le peuple ». Et nous refusons le risque d'union sacrée du capital et du travail dans une optique nationaliste.

Le premier axe de notre campagne exige de prendre le pouvoir sur l'argent

Cela implique de contester le pouvoir patronal et de s'attaquer aux coûts du capital qui s'acharnent à faire pression à la baisse sur le coût du travail. Cela implique de travailler à dégager les financements nécessaires au développement social et durable.

Le deuxième axe s'intitule : Investir pour demain dans l'emploi et le développement des capacités de chacun

Le contexte

L'éradication progressive du chômage suppose des réformes radicales et cohérentes portant sur la réduction réelle de la durée du travail, la lutte contre les emplois précaires, la formation professionnelle continue, les salaires, les pouvoirs des salariés dans l'entreprise et des citoyens dans les territoires, les moyens financiers pour la croissance sociale et écologique.

La bataille du PCF

Certes on retrouve dans les propositions sociales de *La France insoumise* la volonté de rompre avec la politique des gouvernements Sarkozy et Hollande. Cependant, elles sont aussi imprégnées d'étatisme. Nombre d'entre elles restent imprécises. En particulier les moyens financiers pour les satisfaire sont sous-estimés ainsi que l'exigence de nouveaux pouvoirs d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises et sur les décisions des banques. Dès lors, certaines propositions renvoient aux politiques et aux propositions du Parti socialiste des années 1980

L'éradication progressive du chômage suppose des réformes radicales et cohérentes portant sur la réduction réelle de la durée du travail, la lutte contre les emplois précaires, la formation professionnelle continue, les salaires, les pouvoirs des salariés dans l'entreprise et des citoyens dans les territoires, les moyens financiers pour la croissance sociale et écologique.

aux années 2000, politiques très insuffisantes qui ont conduit à l'échec sur le front de l'emploi et au rejet par le peuple des différentes équipes.

Le Parti communiste, pour sa part, en espérant contribuer aux avancées du rassemblement à gauche pour des réformes de progrès social avance notamment une proposition de loi dite de « sécurisation de l'emploi et de la formation ». Tandis que les propositions de *La France insoumise* (FI) sont exposées dans son programme adopté à Lille.

Examen comparatif sommaire pour faire avancer le débat et les propositions à gauche

Chômeurs

Pour notre part, nous proposons un nouveau service public de l'emploi et de la formation avec affiliation universelle et automatique dès la fin de l'obligation scolaire garantissant la continuité des revenus en emploi, en formation ou en inactivité temporaire, sous condition d'engagement dans un processus emploi ou formation.

Le programme de la FI propose un « droit opposable à l'emploi » faisant de l'État l'employeur en dernier ressort. Ce droit concerne les chômeurs de longue durée (près de 2,5 millions aujourd'hui). Cependant cela renvoie à une illusion étatiste et même à un retour aux « ateliers nationaux » de 1848, tandis que cela déresponsabilise les entreprises et les banques sur l'emploi.

Réduction du temps de travail

PCF: 35 heures effectives puis 32 heures comportant, pour que la réduction soit réelle, l'abrogation du forfait jours, les heures supplémentaires plafonnées à 94 heures par an et majorées de 50 % et sur autorisation du comité d'entreprise, la prise en compte des pauses, des temps d'habillage et de certains temps de transport.

Retraites à 60 ans avec pension à taux plein avec 37,5 ans de cotisations.

FI: 35 heures puis 32 heures, abrogation du forfait jours; heures supplémentaires: majorées de 25 % les 4 premières (comme aujourd'hui) et 50 % et plus au-delà.

Retraites à 60 ans avec pension taux plein avec 40 ans de cotisations.

Emploi précaire

PCF: 5 % de précaires maximum dans les entreprises, encadrement strict du temps partiel, sous traitance limitée à deux niveaux, autorisation du CE pour ces trois mesures. Présomption de salariat ouvrant l'accès à des droits sociaux pour les prétendus indépendants (autoentrepreneurs, ubérisation). Droit de préemption pour les SCOP. Titularisation des précaires de la Fonction publique.

FI: 5 % de précaires maximum dans les entreprises, rien de concret sur temps partiel, sur sous traitance, pas de pouvoirs nouveaux pour le CE. Droit de préemption pour les SCOP. Titularisation des précaires de la fonction publique.

Lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois

PCF: Nouvelle définition du licenciement économique, veto suspensif et pouvoirs de contre-proposition visant la baisse du coût du capital contre celle du travail, droit d'accès au crédit bancaire, médiation d'une nouvelle institution régionale.

FI: On limite l'interdiction des licenciements aux entreprises versant des dividendes. On reprend le principe du droit de veto des salariés. Mais rien pour permettre et appuyer des contre-propositions et *quid* des filiales, sous-traitants, PME indépendantes.

Formation professionnelle continue

PCF: Doublement au moins des budgets, mutualisation accrue, priorité aux chômeurs et aux non qualifiés. Plan de formation entreprises élaboré avec le CE.

Jeunes

PCF: Allocation autonomie, encadrement strict des stages, 10 % des embauches réservées aux jeunes.

FI: Allocation autonomie.

Salaires

PCF: SMIC à 1 700 € brut (+16 %), reconnaissance des qualifications dans le salaire avec un barème de salaire minimum allant de 1,2 SMIC pour le CAP à 2 fois le SMIC pour un diplôme d'ingénieur

FI: SMIC à 1 300 € net (+14 %) au début de mandat et 1700 € nets en fin de mandat.

Droits nouveaux dans l'entreprise

PCF: Pouvoirs de décision sur un certain nombre de sujets, pouvoirs d'intervention sur les questions stratégiques couplées à des médiations par une institution locale nouvelle sur celles intéressant la population du territoire.

Le programme actuel de FI: contient aussi quelques références à la citoyenneté dans l'entreprise mais cela exigerait des mesures concrètes.

Financement

PCF: Pôle financier public, Fonds national et régionaux pour l'emploi alimentés par le redéploiement des exonérations de cotisations sociales, bonification des taux d'intérêt en fonction du nombre d'emplois créés ou des mises en formation, cotisations sociales modulées selon le rapport salaires sur valeur ajoutée rapportée au ratio de la branche.

FI: Pôle financier public, mais pourquoi faire?

Lois abrogées

PCF: Loi El Khomri, l'essentiel des lois Macron et ANI, loi Fillon de 2003 ayant accordé les exonérations de cotisations sociales y compris aux entreprises restées à 39 heures et plus.

FI: Loi El Khomri. Pour les autres lois rétrogrades?

Le troisième axe concerne les Sécurités et notamment la Sécurité sociale

Le contexte

Attentats, guerre, chômage de masse, affaiblissement des couvertures sociales et collectives... la période actuelle est caractérisée par la conjugaison d'une insécurité sociale et collective et d'une insécurité des personnes, qui puise sa source dans la crise systémique d'efficacité du capital. Ce sentiment d'insécurité est alimenté par les effets de la révolution informationnelle et des logiques financières du capital et par les incertitudes d'une gestion militaire

et guerrière des conséquences de la domination capitaliste à l'échelle planétaire.

Pour y répondre, le gouvernement Hollande-Valls vise une refondation libérale de la société française autour d'une prétendue ambition : « conjuguer liberté et sécurité ». En vérité, au plan social, cette ambition se traduit par la recherche d'adaptabilité des salaires aux conditions de la valorisation du capital et la réduction de la couverture sociale et publique de tous. Pacte de responsabilité, lois Macron et El Khomri en sont les leviers. Au plan sécurité, elle s'incarne dans la mise en œuvre d'une subordination des libertés aux impératifs de sécurité des personnes et du pays. C'est autant les lois d'exception que les stratégies guerrières internationales ou d'exclusion nationales (migrants).

Pourtant, tandis que les désastres sociaux et humains s'amplifient, émerge socialement la nécessité d'assumer collectivement « l'impératif de vie » de chacun. Un nouveau consensus politique de progrès social, économique et écologique, et même de paix, portant une nouvelle logique de sécurisation et de promotion des capacités humaines est possible. C'est même nécessaire pour rendre espoir au peuple et redonner des couleurs à la gauche.

Programme de La France insoumise

En matière de politique sociale et de services publics, les parties traitant ces questions se retrouvent dans divers chapitres (chapitre 2 : « Face au chômage et à l'urgence sociale, partager les richesses, mettre au pas la finance » ; chapitre 6 : « Face à la grande régression, choisir le progrès humain »). Mais ceci est plutôt adopté au travers d'un catalogue revendicatif de promesses électorales sans cohérence véritable entre elles, ni avec la réalité sociale et économique du moment.

Alors que la Sécurité sociale est un élément central de la politique sociale du pays pourvu d'une cohérence politique majeure en ce sens qu'elle répond à de nombreux besoins sociaux en même temps qu'elle contribue à une meilleure efficacité économique, elle n'est

pas nommée dans le texte de *La France insoumise*.

Les propositions sur la **retraite** à 60 ans (avec 40 ans de cotisation) sont classées dans le chapitre « partage des richesses » et réduits à la fonction de redistribution de la richesse produite par la baisse du temps de travail sur la durée de la vie. Elles perdent leur rôle de moteur de la réorganisation du travail dans l'entreprise et leur fonction de dynamisation de l'efficacité productive, pourtant induite par le développement de la révolution informationnelle générateur de réponses nouvelles à des besoins sociaux anciens et nouveaux.

Les propositions concernant la **santé** ne sont pas hiérarchisées, la légalisation du cannabis (d'ailleurs à discuter) occupe la même place que le soutien à l'hôpital. Les propositions formulées renvoient souvent à de simples revendications syndicales. Si on retrouve l'expression « 100 % » de remboursement des dépenses de santé (dentaire, optique inclus), c'est sans reprendre l'enjeu du 100 % Sécurité sociale porté par le PCF. Le fond de notre proposition consiste à développer le principe d'une couverture socialisée des besoins sociaux actuels et à venir de la population financée par cotisation sociale assise sur la richesse produite dans l'entreprise, et articulée au développement économique. La promesse bienvenue d'instaurer une politique de santé publique et de prévention formule des déclarations utiles : éradiquer les maladies chroniques d'origine alimentaire, ou des propositions de constitution de plans de santé (environnementale, au travail), mais sans contenus précis.

Les propositions en matière de **vieillesse** sont certes bienvenues. Il est proposé de réduire à 500 euros par mois le reste-à-charge des personnes en établissement et d'augmenter de 50 % l'APA à domicile, de construire des EPHAD, de refondre les grilles de rémunération et de qualification des métiers concernés, de recruter et former 100 000 personnes, etc. Mais sans s'appuyer sur un diagnostic du réel en matière d'exigence de financement, notamment les capacités des collectivités locales à contribuer financièrement et humainement à cette stratégie aujourd'hui, ou

encore sur l'analyse des structures actuelles qui interviennent dans ce champ d'activités (principalement associatives) et qu'il faudrait réformer pour cela.

Quel financement ?

Une proposition particulièrement dangereuse est la « transformation de la CSG et de l'impôt sur le revenu actuel en un nouvel impôt citoyen sur les revenus », prétendant garantir les recettes de la Sécurité sociale et de l'État. Cette idée rejoint hélas tant les plans de la droite que ceux de Valls et de divers candidats à la primaire du PS. Cela recouvre qu'on le veuille ou non, une logique de désresponsabilisation sociale des entreprises et de leur désengagement du financement de la Sécurité sociale. Ainsi l'impôt remplacerait des cotisations sociales des entreprises, et un prélèvement fiscal se substituerait à la cotisation sur les salaires et sur les richesses créées dans les entreprises par les salariés, un des fondements du projet d'Ambroise Croizat. Or, les plans d'abaissement ou de suppression des cotisations sociales au détriment de notre Sécurité sociale se retrouvent aussi bien chez Fillon que chez Macron.

En outre il faudrait pousser la recherche d'une articulation entre développement des services publics pour assurer une meilleure protection des personnes en amont des difficultés (éducation, soutien des familles, politique de l'emploi et de formation, politique de la ville et d'urbanisme, politique de paix et de solidarité internationale plutôt que guerrière...) comme en aval (prise en charge permettant l'intégration sociale des personnes immigrées ou non). Le programme formule un catalogue d'intentions sans donner de pistes de financements.

Le programme de *La France insoumise* a repris heureusement quelques formulations incluses initialement dans *L'humain d'abord*, mais sans la cohérence nécessaire. Il s'agirait de passer d'un catalogue de revendications à un véritable programme politique pour le pays donnant à voir une alternative de progrès.

Surtout, ces propositions devraient être accompagnées d'un dispositif de financement global ou spécifique permettant de les crédibiliser,

ainsi que de leviers permettant d'envisager l'inversion du siphonage des financements publics et sociaux de la réponse aux besoins des populations par la finance. Ou encore d'un lien entre le développement de l'emploi et les capacités de financement de ces politiques sociales et publiques.

Promouvoir le progrès contre la régression implique de donner à voir une logique alternative à

celle aujourd'hui à l'œuvre. Il faut certes partir précisément des besoins sociaux à assouvir, mais surtout mettre au jour les moyens financiers et les pouvoirs pour y parvenir. Elle doit rendre explicite sa cohérence pour être crédible. C'est ce que propose de faire le Pacte d'engagements communs, bâti sur le double objectif du rassemblement pour assurer la présence de la gauche au second tour

de la présidentielle pour se donner une chance de battre la droite et le FN, et d'ouverture de la voie à l'élaboration d'une autre logique de développement de capacités humaines contre la logique de prédation du capital. ■■■

Le cadrage financier des mesures antisociales et ultralibérales du projet Fillon

Il prétend renouer avec la croissance et le plein-emploi pour que « chacun ait la liberté de réussir à la hauteur de ses efforts et de son talent ». Sa feuille de route vise en réalité la transformation en profondeur de notre modèle économique et social. Il s'agirait de faire enfin ces « réformes indispensables » afin que chaque Français puisse en constater les effets en prétendant rendre sa crédibilité à l'action politique.

L'effort collectif à accomplir serait de très grande ampleur, la situation actuelle l'imposerait. Il faudrait agir d'urgence pour enrayer la décadence économique et sociale dans laquelle notre pays risquerait de sombrer. Il prétend ainsi redonner à tous, citoyens et acteurs économiques, confiance en l'avenir. C'est ainsi qu'il considère que nous sortirons ainsi de la « sinistrose » et que « chacun sera à nouveau fier d'être Français ». C'est ainsi que la France renouerait avec sa souveraineté et retrouverait son statut de puissance de premier plan en Europe et dans le monde.

La gravité de la situation est soulignée. Les chiffres sont obstinés. Ils démontrent qu'il est indispensable de faire d'abord redémarrer l'économie. Il s'agirait de renforcer la croissance et les créations d'emplois, cela reposerait sur une baisse massive et rapide des charges pesant sur la compétitivité des entreprises, en simplifiant le droit du travail et plus généralement les normes qui pèsent sur l'activité économique. À ce sujet, il rejoint de fait la politique et les plans du gouvernement Hollande-Valls, et notamment de la loi Macron et El Khomri. Pour François Fillon, il faut aussi simultanément engager un effort majeur pour ramener notre dépense publique à un niveau « raisonnable ». Le nécessaire renforcement des moyens consacrés par l'État à notre sécurité (défense, police, justice) et à l'investissement pour l'avenir (éducation, innovation, infrastructures...) passerait par là.

Les chiffres montreraient aussi que la baisse des prélèvements obligatoires pour les ménages qui aurait été, selon la candidat de la droite à la présidentielle, matraqués depuis 2012 est possible, mais qu'elle doit être combinée au redémarrage de notre économie. Ils montrent que l'on ne peut pas promettre n'importe quoi,

les Français n'en sont pas dupes. **L'ambition, la cohérence et la rigueur du projet seraient donc au cœur du choix que devront faire les Français en 2017.** Cet impératif oblige la droite, dès la primaire.

Le cadrage financier de ce projet prétend démontrer qu'en faisant les efforts nécessaires, on pourrait d'ici à 2022, fin du prochain quinquennat, **ramener le chômage à 7 %, revenir à l'équilibre budgétaire et ainsi être en mesure de commencer à rembourser la dette** qui s'est accumulée depuis plus de 30 ans et qui pèse sur l'avenir de nos enfants.

La situation est dramatique, aggravons-la !

Selon Fillon, depuis 5 ans, le gouvernement a très fortement augmenté les impôts pesant sur les classes moyennes. S'il a beaucoup communiqué sur des mesures visant à renforcer la compétitivité des entreprises, celles-ci auraient, selon lui, clairement été insuffisantes comme en attesteraient la croissance molle de la France pendant cette période, très inférieure à celle des pays européens les plus dynamiques, et le taux de chômage voisin de 10 %.

Depuis l'été, souligne-t-il, le coût des annonces de mesures non financées, dont certaines à visée électoraliste, pourrait dès 2017 peser d'un montant de 15 à 20 Mds€/an supplémentaires sur nos finances publiques déjà exsangues, soit près d'un point de PIB. Fillon propose d'engager dès le début de mandat un audit des finances publiques pour faire toute la lumière sur l'ampleur inédite de la dégradation des comptes publics dont les Français hériteront du gouvernement actuel et auquel nous devons faire face.

Selon Fillon, l'effet probable de cette situation serait que la dérive mécanique des dépenses publiques, si rien n'est fait, passerait d'environ 20 Mds€/an actuellement à plus de 30 Mds€/an d'ici quelques années.

Cadrage financier

– **Allègements sociaux et fiscaux** dès le début du mandat pour renforcer la compétitivité des entreprises et redonner aux ménages des marges de manœuvre financières.

– **Économies sur les dépenses publiques** par une réduction de la dépense sur l'ensemble du périmètre des administrations publiques (État, établissements publics, collectivités territoriales, dépenses sociales) menée tout au long du quinquennat.

Accroissement des budgets des fonctions régaliennes de l'État.

– **Augmentation de 2 points du taux normal et du taux intermédiaire de TVA** dès 2017 pour financer une partie des allègements, le solde étant couvert par les économies sur les dépenses.

Ce projet veut créer d'emblée une rupture fiscale prétendue au bénéfice de la compétitivité par une baisse des charges pesant sur les entreprises en nous rapprochant du niveau de prélèvement de l'Allemagne, par une baisse progressive de l'impôt sur les sociétés pour converger vers la moyenne de l'Union européenne, par la mise en place d'un taux unique d'imposition sur les revenus de l'épargne et par la suppression de l'ISF pour prétendre rétablir l'attractivité du territoire.

Il est aussi affiché que ce serait au bénéfice des ménages par un relèvement du plafond du quotient familial et par le rétablissement

Le projet hyper-libéral de François Fillon, un projet dangereux pour la Sécurité sociale et la santé : le combattre et lui opposer des alternatives

Malgré le petit retour en arrière médiatique suite à la levée de boucliers, y compris dans son camp, devant les mesures annoncées, l'objectif de F. Fillon reste clairement de réduire les dépenses publiques pour la santé et la protection sociale, ainsi que les prélèvements sociaux. Et il les justifie de la même manière que ses prédécesseurs ou concurrents de la primaire de droite. Face à cela, il est nécessaire de formuler un projet alternatif porteur d'une cohérence renouvelée de notre modèle social français, avec au cœur la Sécurité sociale.

L'objectif est de réduire les dépenses publiques pour la santé et la protection sociale, ainsi que les prélèvements sociaux. François Fillon, en conformité avec tous les plans libéraux depuis de longues années mais en affichant une rupture plus violente encore, cherche à augmenter la dépense privée en transférant la prise en charge des soins courants aux assurances complémentaires (assurance privée ou mutuelles). En prétendant comme toutes les forces libérales sauver une Sécurité sociale présentée comme à la dérive, ensevelie sous les déficits et la dette, incapable de faire face à des dépenses irresponsables, il revendique une **rupture assumée avec les principes de solidarité et la redistribution qui fondent la Sécurité sociale**. En leur substituant le principe de l'assurance privée, la contribution augmenterait avec l'âge et la situation familiale et le remboursement des soins dépendrait du niveau de protection du contrat souscrit. En outre, Fillon veut instaurer une « franchise médicale universelle en fonction des revenus ». Avec le risque que les personnes appartenant aux classes moyennes, bien portantes, ou jeunes refusent de **payer deux fois pour leur santé** : une fois pour la Sécurité sociale au titre de la solidarité avec les personnes ayant une maladie grave et avec les très pauvres, en considérant que la Sécurité sociale ne leur remboursera plus pratiquement aucun soin ; et une deuxième fois pour leur assurance complémentaire de plus en plus chère pour eux et leur famille. Certaines pourraient **réclamer la fin du « monopole » de la Sécurité sociale**, ce serait la fin du modèle social français.

Le programme de François Fillon aurait des conséquences catastrophiques. Il prétend vouloir définir un panier de soins de base et séparer « maladie grave » et « bobologie ». Mais la majorité des maladies graves correspondent à des petits symptômes ou à des facteurs de risque non traités à temps. La négligence des « petits soins » aggravera la facture de la Sécurité sociale pour les « maladies graves ». Alors que les systèmes de soins les plus efficaces, avec des dépenses mieux maîtrisées, encouragent la consultation du médecin de premier recours (généraliste, centres de santé), notamment par l'absence d'avance de frais. Pour notre part, nous défendons le tiers payant, alors que tous les candidats de la droite se sont engagés à le supprimer.

Transférer une responsabilité accrue aux assurances complémentaires serait beaucoup plus coûteux et reviendrait à exclure une grande partie de la population. La mise en concurrence et la privatisation de la Sécurité sociale entraîneraient une hausse considérable des frais de gestion : en moyenne, 6 % pour la Sécurité sociale, contre 15 à 20 % pour les complémentaires. François Fillon avance qu'une aide au paiement des complémentaires serait mise en place pour les plus défavorisés, en réalité cela existe déjà avec la CMU-C. Cela n'empêchera pas un nombre croissant d'assurés de s'en trouver privés. Déjà la couverture complémentaire obligatoire d'entreprise mise en place par Hollande a abouti de fait à de moindres remboursements. Fillon cherche à accélérer la casse du modèle social français, même s'il s'en défend, et recherche la construction d'un modèle marqué par le sceau du libéralisme. Il fait délibérément et avec affectation le choix du capital financier, il tend ainsi à s'inspirer du modèle américain ouvert au marché des assurances privées, conformément aux vœux de ses conseillers,

tels qu'Henri de Castries, ancien dirigeant du groupe AXA. Or le modèle américain aboutit à des primes très élevées, une croissance des dépenses privées non maîtrisée (17 % du PIB, la plus élevée au monde), des inégalités considérables et des résultats moyens parmi les plus mauvais du monde, avec hélas l'échec relatif du plan Obamacare.

Pour notre part, nous combattons cette logique libérale qui achèverait la mise à mort du modèle social français ainsi que des services publics. Cela minerait le rôle régulateur du système de protection sociale qui ne pourrait plus répondre aux dégâts sociaux et économiques de la crise aggravés par les réformes libérales et les politiques d'austérité.

Projet contre projet, nous lui opposons notre objectif : *100 % Sécu*. Nous défendons le modèle social français et nous avançons des réformes de progrès et d'efficacité des dépenses. Nous proposons une réforme dynamique du financement de la Sécurité sociale afin de répondre aux besoins sociaux actuels et à venir (santé, vieillissement, petite enfance) et d'ouvrir la voie d'une sortie de la crise systémique. Nous défendons les cotisations sociales liées à l'entreprise, lieu où les salariés créent les richesses, contre la montée de la fiscalisation, et nous voulons nous attaquer à l'explosion des prélèvements financiers du capital. Ainsi proposons-nous la mise à contribution des 313,7 milliards euros des revenus financiers des entreprises et des banques, cela pourrait dégager immédiatement 84 milliards d'euros de ressources nouvelles pour la Sécurité sociale (41 milliards pour la maladie au même taux que la cotisation patronale sur les salaires : 13,1 %). Nous voulons nous attaquer au coût du capital et non au dit « coût du travail ». Ainsi nous proposons de développer et de réformer les cotisations sociales, notamment patronales, par une modulation des taux de cotisations des employeurs en fonction de leurs politiques salariales et d'emploi. Plus l'entreprise réalise des économies sur l'emploi et les salaires et développe ses revenus financiers, plus elle serait soumise à des taux de cotisations patronales élevés. À l'inverse, plus l'entreprise développe l'emploi et les salaires, moins relativement ses taux de cotisations sociales seraient élevés. L'enjeu est d'enclencher un nouveau type de croissance en relation avec la sécurisation et le développement de l'emploi et de la formation.

Catherine Mills

de l'universalité des allocations familiales afin de revenir à une politique de la famille efficace, par la diminution des charges salariales pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés et par des mesures liées à la fiscalité du capital et de l'épargne.

Cela serait **financé par de violentes réductions des dépenses publiques** et le prétendu rééquilibrage de nos finances ainsi que par une augmentation du taux normal et du taux intermédiaire de TVA, en affirmant ne pas toucher au taux réduit et au taux super-réduit, la France serait affirmé-t-il aujourd'hui en dessous de la moyenne européenne.

Le programme Fillon **prétend réactiver immédiatement la croissance et l'emploi** en stimulant simultanément le levier travail par la sortie des 35 heures, la simplification du Code du travail et l'abaissement des charges, et le levier capital par la réforme fiscale. Il permettrait de restaurer la confiance par une feuille de route et des objectifs clairs et validés par le suffrage universel.

Allègements sociaux et fiscaux : 50 Mds €

Compétitivité des entreprises. Ces allègements engagés dès le dernier trimestre 2017 sont censés avoir un effet immédiat sur la compétitivité, la croissance et l'emploi. Ils bénéficieraient à l'ensemble des secteurs (industrie, services, agriculture). Ils sont censés stimuler le redémarrage de l'économie et la croissance en prétendant baisser le taux de chômage de 10 à 7 %. Dès le 4^e trimestre 2017, l'allègement de charges employeur et la suppression des impôts assis sur la masse salariale, pour un total de 25 Md€. Dans le même temps, les allègements généraux de charges existants seront barémisés, et le CICE serait transformé en allègements de charges sociales définitifs et également intégrés au barème. Baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 % ce qui est censé renforcer notre attractivité en Europe (10 Mds€).

Ménages. Rétablissement de l'universalité des Allocations familiales (0,8Md€). Relèvement du plafond du quotient familial à 3 000 (3,0 Mds€). Suppression de la cotisation salariale maladie (5,5 Mds€).

Diminution des droits sur les donations, pour faciliter la circulation du capital. Cela se traduira par une réduction des droits en fonction de l'âge et par la diminution du délai entre deux donations de 15 à 10 ans (0,7 Md€).

Réforme de la fiscalité du capital et de l'épargne comprenant la suppression de l'ISF (5,5 Mds€) et créant un taux unique d'imposition des produits du capital proche de 30 % avec suppression des niches fiscales et mise en place d'une franchise permettant d'exonérer l'épargne populaire. Il prétend réorienter simultanément l'épargne vers l'investissement, en particulier dans les petites entreprises.

L'impact de l'ensemble de ces allègements sociaux et fiscaux serait de l'ordre de 50 Mds€ dont 40 Mds€ pour la compétitivité des entreprises et la fiscalité du capital, et 10 Mds€ pour les ménages. Des baisses supplémentaires de la fiscalité pourront être envisagées durant le quinquennat au fur et à mesure que l'assainissement des finances publiques porterait ses fruits.

Économies sur les dépenses publiques: 100 Mds €

Cette réduction représente un effort de 8 % par rapport à l'ensemble de la dépense publique. C'est un objectif très lourd, mais selon Fillon, d'autres pays (Royaume-Uni, Suède, Canada, Espagne) auraient réussi à atteindre des objectifs similaires lorsqu'ils ont fait face à un problème d'équilibre de leurs finances publiques. Cette réduction demanderait un effort à la fois majeur et soutenu sur l'ensemble du quinquennat (de l'ordre de 20 Md€ par an pendant 5 ans) en revoyant l'ensemble des postes de dépenses sur la totalité du périmètre de l'action publique et en particulier en relançant le processus d'évaluation des politiques publiques. Les exemples étrangers sont mis en avant en prétendant que seule cette démarche permettrait d'atteindre de tels objectifs.

Chaque secteur des administrations publiques devra assumer des réformes et des économies de façon proportionnée à sa part dans la dépense publique d'ensemble :

Cela serait financé par de violentes réductions des dépenses publiques et le prétendu rééquilibrage de nos finances ainsi que par une augmentation du taux normal et du taux intermédiaire de TVA...

– L'État et ses établissements publics devront ainsi assumer environ 1/3 des 100 Md€ d'économies nécessaires, en ne négligeant aucun levier.

– Les collectivités locales, qui représentent 20 % des dépenses publiques, seront également amenées à contribuer en proportion à la maîtrise des dépenses. Ces économies devraient être accompagnées de réformes dans les mécanismes d'attribution de la dotation globale de fonctionnement ainsi que de la réforme des collectivités locales qu'il a déjà présentée, afin notamment de réduire la complexité et le poids de ce qu'il appelle le mille-feuilles territorial.

– Les administrations de Sécurité sociale, qui représentent de l'ordre de la moitié des dépenses publiques, devront porter la moitié environ des économies sur la période.

Ces économies correspondraient, selon Fillon, à une nécessité si l'on veut assurer la pérennité et la qualité de notre système de protection sociale qui s'enfonce dans les déficits. 20 Mds€ de redressement des régimes de retraite par le passage à 65 ans de l'âge de la retraite à taux plein, âge qui est fixé dans de nombreux autres pays en Europe. Plus de 20 Mds€ de réduction de la dérive des dépenses de santé, en veillant à ce que leur progression se situe sensiblement en dessous de 2 % par an ; une réforme ambitieuse de la carte

hospitalière serait également nécessaire, pour le candidat Fillon, gage à la fois de maîtrise des dépenses et de qualité des soins, car trop souvent, affirme-t-il, le conservatisme dans ce domaine génère à la fois du gaspillage et une mauvaise performance. 10 Mds€ de redressement des comptes du régime d'assurance-chômage, grâce à la dégressivité et au plafonnement des allocations, ainsi qu'aux effets de la baisse du taux de chômage.

De façon transverse à l'ensemble des administrations publiques, le passage du temps de travail à 39 heures des trois Fonctions publiques proposé dans son projet permettra à terme de réduire le nombre de postes de fonctionnaires jusqu'à 500 000, contribuant de façon importante aux économies, avec un potentiel de l'ordre de 15 Md€.

Avec cet effort général, les dépenses publiques sont censées passer de 57 % du PIB aujourd'hui à moins de 50 % en 2022.

Accroissement des budgets des fonctions régaliennes

Face à la situation actuelle et à l'accroissement de la menace terroriste, il est cependant considéré comme indispensable de réinvestir dans les fonctions régaliennes de l'État. Notre sécurité et notre cohésion nationale l'imposent. Le projet Fillon prévoit d'accroître les moyens progressivement sur la durée du quinquennat comme suit :

– Défense : atteindre un effort de défense de 1,9 % du PIB en 2022, et se rapprocher de 2 % en 2024 à l'échéance de la prochaine loi de programmation militaire.

– Justice et pénitentiaire : renforcer les moyens de fonctionnement et financement de 16 000 places de prison supplémentaires.

– Police et Gendarmerie : renforcer et remettre à niveau les moyens

immobiliers, d'équipement et de fonctionnement.

Au total, ces efforts se traduiront par une augmentation de 12 Mds€ des budgets annuels des fonctions régaliennes de l'État d'ici à 2022. En parallèle de ces augmentations de budget, il faudra bien entendu réengager un effort majeur d'optimisation des organisations et des coûts de façon à garantir le meilleur rendement des budgets alloués à ces fonctions critiques pour l'État et pour la Nation : l'allocation de moyens supplémentaires devrait en effet, selon Fillon, s'accompagner des efforts d'« optimisation » garantissant la meilleure performance possible des services.

Accroissement de 2 points du taux normal et du taux intermédiaire de TVA

Cette augmentation assumée et prétendue nécessaire à l'équilibre des finances publiques dans un contexte d'effort particulier pour la compétitivité sera effective dès le 4^e trimestre 2017. Les taux réduit et super-réduit resteront inchangés.

Le plan Fillon fait l'hypothèse d'un léger fléchissement de croissance en 2017 conformément aux dernières prévisions du FMI et d'une inflation accrue en 2018 en raison de la reprise de l'activité économique et de l'augmentation de TVA nécessaire pour financer une partie des allègements de charges mis en œuvre fin 2017.

Le projet que Fillon soumet aux Français prétend permettre sur la période du quinquennat de réduire la dépense publique de 56 % à 49 % du PIB, nous ramenant ainsi dans la moyenne des pays européens, de passer de 4,6 % de déficit à l'équilibre et de ramener la dette de 100 % à 95 % du PIB en commençant à la rembourser à partir de 2022. ■■■

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Croissance en volume	1,3 %	1,5 %	1,6 %	1,9 %	2,1 %	2,3 %
Inflation	0,9 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %

Sortir la dépense publique des affres de l'austérité

Jean-Marc Durand

L'année 2017 sera marquée par deux élections : la présidentielle et les législatives. Ces scrutins vont être précédés de campagnes où les options de chaque candidat seront mises en avant. Parmi elles, certaines constituent les racines de logiques et d'orientations politiques idéologiquement identifiantes. Sur fond de crise majeure de système, l'enjeu fondamental du coût du capital est de celles-là, avec pour ligne de fracture identifiante la lutte contre ou l'encouragement à l'augmenter toujours plus, c'est-à-dire à réduire ou à accroître la part des prélèvements financiers sur la richesse créée contre la satisfaction des besoins humains et sociaux. Le débat sur l'évolution de la dépense publique et donc le soutien ou la restriction de l'offre de services publics se situe dans cette épure.

L'année 2017 va être marquée par deux élections majeures : la présidentielle suivie des législatives. Temps important de débat de politique générale dans tout le pays, ces scrutins vont être précédés de campagnes où les options de chaque candidat seront mises en avant. Même si les non-dits risquent à nouveau d'être plus importants que les intentions proclamées, même si nous n'échapperons pas à l'opération anesthésiante des promesses en des lendemains qui chantent, il y a néanmoins un certain nombre de propositions qui forment sens tant elles puisent leur racine au cœur même de logiques et d'orientations politiques idéologiquement identifiantes. Sur fond de crise majeure de système, la plupart des candidats ne cachent plus la nature profonde de leur programme. De façon décomplexée la droite et l'extrême droite les brandissent au contraire très haut nourrissant de dangereuses dérives populistes et le repli identitaire. Impossibles d'ignorer désormais que de nombreux contenus programmatiques incarnent une dimension structurelle essentielle de projets politiques touchant très directement à l'enjeu fondamental du coût du capital. La ligne de fracture passe entre la lutte ou l'encouragement à l'augmenter toujours plus, c'est-à-dire à réduire ou à accroître la part des prélèvements financiers sur la richesse créée contre la satisfaction des besoins humains et sociaux.

C'est dans cette épure qu'il faut situer le débat sur l'évolution de la dépense publique et donc le soutien ou la restriction de l'offre de services publics. Occupant depuis de nombreuses années le devant de la scène médiatico-politique cette question prend en France une nouvelle dimension

en période de bataille électorale et en Europe au moment où la BCE a décrété de maintenir son soutien aux marchés financiers en rachetant directement auprès d'eux des titres de dette publique des États. Elle vient à nouveau de décider d'injecter 1 000 milliards d'euros à cette fin – ce qui, à terme, est porteur d'un grave risque de nouvelle crise financière, la bulle continuant à enfler alors qu'il n'y a aucun débouché réel pour cet argent vers des productions et des activités utiles à l'homme. Pourtant l'histoire récente devrait nous instruire et surtout instruire les « décideurs » des dangers que recèle une telle politique. Un rapide retour sur les conséquences des politiques d'austérité dictées notamment par les traités européens tant sur l'état des finances et des services publics que sur la vie des gens et des territoires, devrait nous donner matière à apprécier le sens des projets portés pour les prochaines échéances électorales.

Où en sommes-nous après 30 ans d'une restriction de la dépense publique devenue austérité ?

Le tempo donné par l'Union européenne

C'est le 1^{er} novembre 1993 que le traité de Maastricht entrait en vigueur. Il instituait comme règle fondamentale cinq « critères de convergence », condition indispensable à remplir afin que les pays de l'Union européenne puissent participer à l'Union économique et monétaire (UEM). Parmi ces critères, deux concernent le déficit et la dette cumulés de l'ensemble des administrations publiques (État, Sécurité sociale, collectivités territoriales) :

– d'une part, le déficit des administrations publiques ne doit pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB) ;

– d'autre part, la dette publique ne doit pas dépasser 60 % du PIB ou doit se rapprocher de ce seuil. L'objectif du critère relatif à la dette publique était d'éviter que la dette d'un État de la zone euro ne devienne insoutenable. Au sens où l'entend l'Union, deux idées étaient impensables :

– un éventuel éclatement de l'Union ;

– le renflouement d'un pays membre endetté à plus forte raison si le renflouement de sa dette publique devait s'effectuer par émission monétaire dont l'effet inflationniste était parfaitement contraire aux choix monétaristes dominants.

Ainsi, le critère relatif au déficit public procède, dans une sorte de vision consolidée des budgets des États européens, d'une volonté de permettre l'encadrement des politiques budgétaires des États afin de ne pas faire supporter à tous le poids d'une relance budgétaire offensive d'un des partenaires. Il s'agit ouvertement de contenir l'évolution des dettes publiques. C'est ainsi que l'obligation d'un déficit public limité à 3 % a été décidée.

Très vite, les tensions budgétaires montant et les exigences des marchés se faisant plus pressantes, il s'est avéré que les critères de Maastricht devaient être précisés et complétés. C'est pourquoi le Pacte de stabilité et de croissance était adopté par le Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997. À travers ce dernier, les États de la zone euro se sont engagés :

– à parvenir à une position budgétaire « proche de l'équilibre ou en excédent à moyen terme » ;

– à présenter chaque année au Conseil des ministres de l'économie et des finances (Conseil Ecofin) « un programme de stabilité » dans lequel ils communiquent régulièrement leurs prévisions de croissance et de politique budgétaire pour les trois années suivantes ;

– à harmoniser (sous l'égide d'Eurostat) leurs modes de calcul de la dette et du déficit publics.

Ce dispositif devait être complété par la mise en place de deux types de procédures :

– Une procédure d'examen et de surveillance mutuelle des politiques économiques et de l'évolution des finances publiques des États membres caractérisée par l'adoption chaque année par le Conseil de l'Union des « grandes orientations des politiques économiques » (GOPE).

– Une procédure de sanction en cas de dépassement de la limite des 3 % du PIB. Le Conseil, sur recommandation de la Commission, peut proposer de mettre en œuvre dans les 10 mois un certain nombre de dispositions au risque de sanctions financières. La réforme du Pacte de stabilité et de croissance en 2005 a conduit à assouplir les contraintes envisagées notamment du fait des dépenses auxquelles l'Allemagne a dû faire face avec la réunification. Ainsi le critère des 3 % du PIB bien que maintenu, peut désormais être dépassé mais dans des circonstances exceptionnelles.

Puis en 2012 vingt-cinq pays de l'Union européenne (27 moins le Royaume-Uni et la République tchèque), signaient un Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG) qui instaure davantage de discipline budgétaire dans la zone euro. Appelé aussi Pacte budgétaire européen, ce traité instaure la « règle d'or » budgétaire ainsi que la correction automatique du non-respect des déficits autorisés. Des sanctions sont prévues par la Cour de Justice de l'Union européenne s'agissant de la mise en place des règles d'or au plan national (amende pouvant aller jusqu'à 0,1 % du PIB du pays fautif) et des pénalités quasi automatiques pour les déficits excessifs pourront être votées par une « majorité inversée ». En outre, la règle d'or contraint les États à avoir un déficit structurel limité à 1 % du PIB que douze États ont décidé de passer à 0,5 % en 2013 consacrant ainsi la fin du vote à l'unanimité des États membres pour ratifier un traité. Cependant seuls les pays signataires se verront appliquer cette règle mais eux seuls aussi bénéficieront du mécanisme européen de stabilité (MES).

Une traduction nationale immédiate des choix européens : l'austérité !

L'évolution régressive de la législation européenne en matière de

Dettes publiques de la France

Année	Milliards d'euros
1978	72,8
1979	82,8
1980	92,2
1981	110,12
1982	145,5
1983	170,0
1984	201,4
1985	227,72
1986	249,3
1987	281,2
1988	302,8
1989	333,3
1990	363,6
1991	385,1
1992	440,1
1993	515,4
1994	570,0
1995	663,5
1996	712,79
1997	752,5
1998	787,4
1999	806,9
2000	827,3
2001	853,3
2002	912,0
2003	1004,9
2004	1079,5
2005	1147,6
2006	1152,2
2007	1211,6 (64,4% di PIB)
2008	1318,6
2009	1493,4
2010	1595,0
2011	1717,3
2012	1833,8
2013	1925,3
2014	2037,8
2015	2096,9 (96,2 % du PIB)
2016	2160,4 (Prévision)



Halte à l'austérité !

politique budgétaire et l'application zélée de celle-ci par les gouvernements nationaux par ailleurs en même temps décideurs au sein des instances européennes, ont une traduction simple : l'austérité.

Ainsi toutes les politiques publiques conduites depuis plus de 30 ans avec une réelle accélération depuis le milieu des années 1990 n'ont eu de cesse de réduire la dépense publique et sociale. Et au lieu d'endiguer le déficit public et de faire baisser la dette, ces choix ont conduit à une croissance exponentielle de cette dernière avec notamment l'épisode de crise systémique majeure de l'automne 2008. Car au lieu de couvrir les besoins sociaux et de répondre aux exigences de développement des potentiels humains, les politiques de réduction de la dépense publique n'ont fait qu'alimenter la dérive financière de l'économie, causant à la fois chômage et précarité et rendant la croissance atone. Ce qui a eu pour conséquence de réduire l'assiette des prélèvements sociaux et publics, donc les budgets des services publics et des administrations, avec pour traduction de nouveaux reculs de l'intervention publique globale.

Ce cercle vicieux est un cercle mortifère pour les services publics au sens large de leur conception française (entreprises publiques, services publics, administrations d'État, territoriale et hospitalière) et pour les populations notamment les plus déshéritées qui faute de moyens d'accès et financiers doivent se résoudre à se passer d'un certain nombre de prestations, allant des soins à l'éducation en passant par la culture et les loisirs, etc.

Depuis 1989 une restructuration de l'action publique est engagée. Son objectif : réduire la dépense publique et adapter les services et missions publics aux besoins d'un capitalisme de plus en plus financiarisé et en manque de rentabilité. Externalisation de missions, privatisation des activités les plus rentables, création d'agences de service public, réorganisation à répétition dont l'objectif sur fond d'informatisation massive des services est une forte réduction de l'emploi public – seule variable d'ajustement aux effets rapides sur le montant de la dépense – ; telles ont été les principales caractéristiques des politiques suivies depuis trois décennies.

Premières à être entrées dans la tourmente, la Fonction publique d'État et la protection sociale – les régimes de retraite – ont subit de plein fouet les conséquences de ces orientations. Baisse des recrutements, fusions de services, abandons de missions, recul de l'âge de départ à la retraite, tels en sont les traits les plus marquants, symbolisant l'enfoncement dans le processus d'une révolution conservatrice qui n'en finit pas de briser les solidarités. C'est sur cette lancée que se sont empilées diverses réformes. De la LOLF à la RGPP puis à la MAP, le but était de réduire les dépenses de fonctionnement de l'État, c'est-à-dire essentiellement les dépenses de personnels allant jusqu'au non remplacement d'un départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux.

Cette même logique a frappé l'ensemble des entreprises publiques, EDF qu'il faut recapitaliser aujourd'hui, GDF et France Télécom qui ont disparu de la sphère publique, la SNCF qui croule sous le poids d'une dette surréaliste. Mais là ne se limitent

pas les atteintes aux missions publiques. Les politiques de santé publique et notamment l'hôpital sont dans des situations très graves laissant entrevoir, si rien n'est fait rapidement, un risque réel de recul de l'espérance de vie.

Ainsi La loi HPST, (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) en créant les Agences Régionales de Santé (ARS) a entériné la disparition des DRASS et des DDASS. Sur fond d'étatisation de la santé, les ARS constituent avec les GHT (groupements hospitaliers de territoire) le moyen de réaliser d'importantes économies sur les dépenses de santé ainsi que le dispose chaque année le PLFSS.

Il en va de même des collectivités territoriales qui sont aujourd'hui dans l'œil du cyclone entraînant avec elles une dégradation de la Fonction publique territoriale elle-même.

Dénommée Réate la réforme de l'administration territoriale de l'État a été la plus importante de ces trente dernières années. Entraînant resserrement, fusion-absorption et disparition de certains services et missions, elle constitue l'outil d'adaptation structurelle aux coupes budgétaires décidées par l'État notamment par la réduction de ses concours à hauteur de 12,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017 ce qui constitue en montant cumulé une baisse de 28 milliards. Cette coupe massive est intervenue au terme d'un processus qui avait commencé en 2008 par limiter la progression de l'enveloppe normée à la hausse des prix puis à partir de 2012 à geler cette enveloppe en valeur. Les conséquences de ces choix commencent à se faire durement sentir dans certaines collectivités, notamment les départements dont l'existence ne tient plus qu'à un fil et maintenant les communes dont il est prévu de ramener le nombre de 36 000 à 7 000.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, le programme de plusieurs candidats à la présidentielle prévoit de poursuivre cette œuvre de destruction massive. Cela souligne combien il est urgent de proposer une alternative fondée sur une nouvelle cohérence de la dépense publique et du financement de l'action publique dont les services publics sont la plus claire traduction.

Face aux projets électoraux rétrogrades une nouvelle politique publique

Que nous disent les divers candidats pour 2017 ?

C'est ainsi par exemple que F. Fillon dans son programme propose la suppression de 500 000 fonctionnaires, l'augmentation de leur durée de temps de travail à 37 heures, le passage de l'âge de départ à la retraite à 63 ans puis à 64 ans. Il veut aussi réduire de 100 milliards d'euros la dépense publique. Rien n'est dit sur le sort d'EDF, de la SNCF et d'autres entreprises publiques mais le pire est à craindre, notamment pour la SNCF avec l'entrée en vigueur du quatrième paquet ferroviaire!

Quant à Marine Le Pen son programme ne sera publié qu'en février 2017. Mais ce qui ressort déjà pour l'essentiel est une véritable duplicité de propos. Face au programme hyper droitier et destructeur de F. Fillion, elle veut apparaître comme celle qui sera le garant du social et le protecteur des plus défavorisés et d'une certaine manière comme le dernier rempart face à la casse des services publics. Sauf que cela se heurte concrètement à la position et à la politique des élus FN qui, dans chaque municipalité où autres institutions où ils siègent, ne manquent pas d'en appeler à la rigueur budgétaire, au recentrage des missions et à la baisse des effectifs de fonctionnaires. Voilà qui nous fixe un peu sur le sens réel des objectifs politiques de ce parti. Pour l'heure, en l'état de la connaissance que nous pouvons avoir des programmes des autres candidats-es, y compris des candidats-es à la primaire socialiste, il est remarquable que l'enjeu touchant au devenir des services publics ne semble pas retenir particulièrement leur attention. Ainsi, au-delà des discours, est à nouveau ignorée une dimension essentielle de politiques devant soi-disant conduire à se soustraire aux dogmes de la finance. Impossible en effet de prétendre répondre aux aspirations sociales du peuple et d'engager une véritable sortie des politiques d'austérité sans soutenir le développement des services publics. Ce qui implique naturellement d'opter pour une

relance de la dépense publique au lieu de la réduire toujours plus et donc de combattre *a contrario* les marchés financiers et la logique de rentabilité qui les habite.

Enfin si le programme « l'Avenir en Commun », de La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, incite au renfort de la présence et de l'action publics en plusieurs domaines (autoroutes, aéroports, énergie, transport, secteur bancaire), un certain nombre de précisions serait bienvenu quant à leur organisation et à leur rôle effectif et il reste surtout à préciser les modalités de leur financement.

Au cœur de la bataille idéologique et du combat de classe : deux questions centrales

La dépense publique : du gaspillage d'argent !

Selon les thuriféraires de la finance et tous les laudateurs de la rentabilité, la dépense publique serait l'ennemi de la croissance, le parasite de la société, la bête noire de l'évolution moderne. Or que représente la dépense publique, à quoi sert-elle, peut-on s'en passer? De façon abruptement résumée on pourrait dire que la dépense publique c'est finalement 330 milliards d'euros soustraits à la logique du profit capitaliste. Mais c'est aussi comment permettre à une société de garder une certaine cohésion et d'éviter de sombrer dans le chaos. C'est à un tel point vrai que le budget 2017, certes année électorale oblige, aura décidé de colmater certaines brèches sociales directement créées par les politiques d'austérité suivies ces dernières années. Ce sont 4 milliards d'euros de dépenses supplémentaires consenties notamment pour un plan formation-emploi, la rémunération des fonctionnaires, la jeunesse. Naturellement, les vieux démons de l'équilibre budgétaire demeurant, il s'est agi aussitôt de compenser cette dépense par de nouvelles restrictions dont 3 milliards seront prélevés sur 2016 et 2 milliards d'euros en 2017. La réalisation de 50 milliards d'économie sur la période 2014 à 2017 reste en effet l'objectif absolu pour rentrer dans les clous des 3 % puis passer en dessous. Et on sait qu'après 2017 des perspectives encore plus sombres sont annoncées. Tous ces objectifs puisent

leur substrat idéologique dans le rabâchage sur l'illégitimité de la dépense publique.

Face à un tel discours il est urgent de réintroduire un peu de raison et d'objectivité dans le débat. La dépense publique ça sert à quoi? Tout d'abord le travail, les actions réalisées par des millions de fonctionnaires et d'agents publics, personnels de la SNCF, d'EDF, enseignants dans les écoles, personnels soignants dans les hôpitaux, bibliothécaires, éducateurs sportifs, animateurs sociaux dans les communes et les quartiers, représentent une véritable action productive de services utiles aux populations mais aussi de vraie valeur économique représentant plus de 300 milliards d'euros de PIB. Naturellement, l'ennuyeux pour les marchés et le cauchemar des capitalistes c'est que ces activités ne s'inscrivent pas dans la logique du profit immédiat et ne participent pas à améliorer la rente du capital. Les salaires des fonctionnaires, non prélevés directement sur la sphère marchande, sont payés par les budgets publics alimentés par des impôts et des cotisations calculés sur un produit total – valeur ajoutée créée – déjà augmenté du produit non marchand. Au fond c'est ce qui navre profondément les capitalistes qui voudraient disposer de cette masse d'argent pour financer leurs opérations spéculatives. C'est pourquoi les dépenses de fonctionnement, essentiellement constituées des dépenses de personnels, sont autant fustigées. Mais pourrait-on faire de la recherche sans chercheurs, de l'éducation sans enseignants? Enfin, qui retire un bénéfice certain de la dépense publique sinon le secteur marchand? D'une part, par les travaux et les infrastructures que la dépense publique sert à financer et la mise à disposition qu'elle permet de moyens et de services gratuits sinon à très bas coût (réseau routier, ferré, fluvial, aménagement et viabilisation de zones d'activités, énergie, eau, réseaux d'information, etc). D'autre part parce qu'une portion majeure de la rémunération des fonctionnaires et agents publics retourne au secteur marchand sous forme de consommations diverses.

Pour conclure ce chapitre il faut insister sur la dimension fondamentale de la dépense publique

et le pourquoi des attaques incessantes qu'elle subit. C'est le considérable moyen de lutte qu'elle représente contre le libéralisme économique et la crise financière qui est en cause. En utilisant pour des activités nécessaires au développement des potentiels humains la masse énorme d'argent en circulation découlant notamment des économies de moyens que permet la révolution informationnelle et des capacités de la création monétaire, la dépense publique est un moyen de lutte contre la suraccumulation des capitaux. Et par conséquent elle est un outil de résistance contre la financiarisation de l'économie et de l'ensemble de la société, qui en ce début 2017, fait courir un risque immense de nouveau krach aux dimensions bien plus considérables que lors de l'épisode précédent au cours duquel les services publics français avait été salués par tout le monde pour leur rôle de régulateur social.

La (vraie/fausse) hantise de la dette

S'il n'est pas possible d'ignorer la situation d'endettement d'un pays et de ne pas se soucier du rapport entre le montant de sa dette publique et de son produit intérieur brut, la dette publique n'est pas non plus l'horreur absolue. Elle ne peut pas être la cible de tous les discours et l'objet de toutes les dénonciations. La question c'est : à quoi sert-elle ? La dette publique c'est le crédit des États et les États ont besoin d'argent pour assurer leur fonctionnement ne serait-ce que parce qu'il existe un décalage entre leurs rentrées budgétaires et leurs dépenses quotidiennes. Mais aussi parce que les États ont des investissements à réaliser qui demandent beaucoup d'argent, en tout cas beaucoup plus que le simple rapport de leurs prélèvements fiscaux ou d'autres recettes publiques du même type.

Et dans ce cas, c'est-à-dire à partir du moment où l'endettement réalisé correspond à des investissements qui engendreront un accroissement la richesse, soit par le développement de services publics permettant la réponse à des besoins sociaux nouveaux, eux-mêmes générateurs de nouvelles capacités d'intervention des populations, soit par le soutien à de nouvelles productions industrielles, c'est-à-

dire au global d'actions créatrices de croissance nouvelle, l'endettement consenti sera gommé et la richesse créée pourrait même permettre de désendetter.

Par contre si l'endettement d'un État lui sert à rembourser les dettes contractées auprès des marchés financiers car la banque centrale en l'occurrence la BCE, ne prête plus directement aux États, ou alors à offrir des cadeaux fiscaux et sociaux aux entreprises et aux banques qui n'auront de cesse d'utiliser cet argent pour des opérations financières, alors l'endettement s'apparente à une sorte de tonneau des Danaïdes qui au final ne fera qu'accroître le ralentissement de la croissance réelle, creuser le déficit public et finalement augmenter la dette.

Relancer la dépense publique pour une nouvelle culture du commun

Avec la réduction de la dépense publique c'est tout le dispositif construit depuis le Front populaire et renforcé par le programme du Conseil National de la Résistance qui est brocardé. La cible c'est à la fois la réponse aux exigences de développement humain, les droits démocratiques et les pouvoirs d'intervention des personnels dont demeurent encore porteurs malgré les attaques subies, le statut de la Fonction publique et les statuts des entreprises publiques. Contrairement aux discours enjoliveurs c'est un retour à une nouvelle forme de techno-étatisation qui est recherchée s'opposant ainsi à la conception de l'intervention citoyenne du fonctionnaire et des populations qu'appellent le statut de la Fonction publique et ceux des entreprises publiques.

Pourtant face aux dégâts de la crise et aux enjeux de nouvelle maîtrise sociale et publique qu'elle fait monter, l'urgence est de prendre en compte les évolutions sociales et sociétales pour sortir du cercle infernal de la récession et du délitement de la société. Cela pousse à une expansion comme jamais des services publics et donc pour cela à une progression de la dépense publique. Enjeux sociaux et environnementaux doivent aujourd'hui pouvoir reposer sur des outils d'impulsion, de régulation et d'évaluation qui soient soustraits aux logiques de la renta-

bilité et qui contribuent, avec un renouveau industriel, à la relance d'une nouvelle croissance à base humaine et écologique vers une élévation de toute la civilisation.

Ainsi, il s'agit dans la situation d'aujourd'hui de tracer les lignes fondatrices d'un renouveau des services publics et de leur développement. Au centre de cette réponse est l'enjeu fondamental des financements.

L'exigence de nouveaux moyens de financements

En premier lieu, il s'agit de proposer à l'opposé des logiques régressives développées par les traités européens successifs une autre utilisation de l'argent et, tout d'abord, d'exiger un nouveau rôle de la politique monétaire de la BCE puisque c'est à cet échelon que les politiques de financement sont initiées.

Plutôt que d'injecter des milliards d'euros, (chaque mois 80 milliards) certes « critérisés » mais finalement à l'aveugle car sans contrôle réel, la BCE ne ferait-elle pas mieux avec cet argent, d'alimenter un fonds européen de développement social, solidaire et écologique pour soutenir la création, l'adaptation et l'extension des services et de l'emploi publics ? Et pour cela il n'y a même pas besoin de nouveau traité, les actuels suffisent puis que l'article 123.2 du traité de Lisbonne permet la mise en place de ce type d'institution intermédiaire entre la BCE et les États de la zone euro.

À l'évidence ce choix irait contre la logique profonde de la construction européenne actuelle mais il permettrait d'endiguer la dérive financière folle de la politique monétaire et économique et participerait à réorienter les masses énormes d'argent en circulation vers des activités socialement utiles plutôt que de les jeter en pâture aux milieux spéculatifs.

Dans un processus de construction dialectique cette institution pourrait à la fois être moteur et résultat de choix nationaux consistant à créer un pôle public bancaire et à y adosser un fonds national et des fonds régionaux pour l'emploi et la formation. Ces institutions serviraient à mobiliser le crédit des banques en bonifiant leurs taux d'intérêts en faveur d'invest-

tissements porteur d'emplois et de formation et de réponses aux besoins sociaux des populations.

Cette réforme de l'utilisation de l'argent, de la politique monétaire et du crédit de la BCE et des banques s'effectuerait en même temps qu'une transformation de la fiscalité, notamment par une modulation incitative de la fiscalité des entreprises et de la fortune (IS, ISF et impôt local sur le capital des entreprises). Une réforme fiscale nationale qui s'accompagnerait de mesures précises de mise en convergence au plan européen et mondial pour une lutte efficace contre la fraude et l'évasion fiscales.

Le besoin de nouveaux outils de gestion

Si une relance de la dépense publique représente aujourd'hui un des principaux enjeux d'un nouveau développement de toute la société, il s'agit de s'assurer de son efficacité et de son efficience. L'objectif doit être une réponse publique d'intérêt général aux besoins sociaux en assurant l'égalité et la solidarité des individus et des territoires.

Sur fond de redéfinition du champ d'intervention des missions publiques il convient de réaffirmer dans les conditions d'aujourd'hui

les principes fondateurs des services publics que sont l'intérêt général, l'indépendance et la responsabilité avec la distinction fondamentale qui fait du fonctionnaire une personne au service de la collectivité publique à la différence du salarié du privé lié par contrat à un employeur. C'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir une nouvelle sécurisation de l'emploi public par la formation et la reconnaissance des qualifications, de nouvelles garanties de carrière et d'indépendance du fonctionnaire et des agents de tout le secteur public.

De même, il s'agit d'entrer dans un nouvel âge de la maîtrise publique par une élévation des pratiques démocratiques et de nouvelles institutions pour en assurer la gestion. L'État n'étant pas en soi le garant du service public, il convient de mettre en œuvre des moyens de contrôle citoyen des politiques publiques du local au national adaptables aux besoins, à chaque niveau.

L'aspiration citoyenne à une maîtrise collective des enjeux du développement humain appelle l'installation de nouveaux critères de gestion dans les services publics comme dans l'ensemble des trois Fonctions publiques. Leurs agents doivent être mis en

capacité d'exercer dans des institutions renouées de réels pouvoirs de décision et d'appréciation des orientations mises en œuvre. Et ils doivent pouvoir le faire en lien avec le citoyen-usager. Pour cela de nouvelles institutions sont nécessaires où s'exercerait de façon convergente le contrôle de l'efficacité des politiques publiques. S'y définiraient également les choix de gestion future en fonction de l'évolution des besoins des populations du local au national. Cela toucherait aux règles d'élaboration et d'exécution budgétaire – de l'État comme des collectivités territoriales – contribuant ainsi à élaborer les nouveaux principes d'une autre LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances).

Ainsi serait assuré un contrôle effectif de la dépense publique. Serait également affirmé contre toutes les logiques individualistes, régressives et de repli identitaire qu'un service public au diapason des aspirations populaires et des besoins sociaux constitue un moyen incontournable de dépassement des logiques d'exploitation et de domination dans lesquelles le capitalisme dans sa phase ultra libérale enferme l'ensemble de la société. ■■■

Programmes présidentiels : quelles logiques face à la dictature de la finance ?

Denis Durand

Mon ennemi, c'est la finance ! avait proclamé François Hollande mais toute son action à l'Élysée a été commandée par une obsession : gagner les faveurs des marchés financiers en allant au-devant de toutes leurs exigences. À quel prix pour ceux qui avaient espéré que l'avènement d'un président de gauche rendrait possible la fin de l'austérité ! À la veille des échéances de 2017, la France se retrouve devant la même question. Faut-il accepter la dictature de la finance ? La contester ? Mais alors, avec quels moyens concrets ? La crédibilité des différents candidats à l'élection présidentielle dépendra pour une bonne part des réponses qu'ils proposeront à ces questions. Même si la plupart de ces candidats n'ont pas encore fait connaître leur programme complet, il est possible dès à présent de se faire une idée de la logique dans laquelle se placent plusieurs d'entre eux.

Front national : les dangers du nationalisme économique et monétaire

On ne détaillera pas, dans ce numéro, le programme économique de Marine Le Pen, non que les projets réactionnaires que la démagogie sociale du Front national tente de masquer ne méritent pas d'être analysés et dénoncés, mais parce que le parti d'extrême-droite s'est bien gardé, jusqu'à présent, de publier l'intégralité de ses propositions pour 2017, craignant sans doute qu'un peu trop de clarté ne porte un coup à la crédibilité de sa candidate. Ce qu'on sait en tout état de cause¹, c'est que ce programme repose sur trois piliers économiques principaux : des économies fantasmées (40 milliards d'euros en cinq ans) sur le coût supposé de « l'immigration », un « protectionnisme intelligent », et le retour au franc. Les partisans de la sortie de l'euro, à l'extrême-droite comme à gauche, s'inspirent d'un même argumentaire, celui qui avait été mis en circulation en 2013 par les économistes Jacques Sapir, Cédric Durand et Philippe Murer² (depuis lors, ce dernier a rejoint officiellement le Front national).

La logique économique d'une sortie de l'euro est celle d'une dévaluation : les prix en euros des productions nationales deviendraient moins chers, occasionnant des gains de compétitivité dont on attend un surcroît de demande pour ces productions ; mais il y a cela plusieurs conditions. En particulier, il ne faut pas que des hausses de salaires viennent compenser, pour les travailleurs, la hausse des prix en monnaie nationale des produits importés. Une dévaluation réussie suppose donc un surcroît d'austérité salariale.

Au moins, répondent les partisans d'un « indépendantisme français » en matière monétaire, le retour à la monnaie nationale permettrait à l'État de réquisitionner la Banque de France et le pouvoir de création monétaire illimité dont elle dispose en théorie, pour financer un programme de relance. En pratique, les choses seraient beaucoup plus compliquées. Imaginons qu'une majorité ayant inscrit la sortie de l'euro à son programme gagne des élections en France. Son accession

au gouvernement se ferait dans un déchaînement de spéculation (rappelez-vous les attaques contre le Système monétaire européen à la veille du référendum sur Maastricht, à une époque où le pouvoir des marchés financiers n'était pourtant pas encore aussi écrasant qu'aujourd'hui). Concrètement, les taux d'intérêt payés par l'État, les entreprises ou les particuliers grimperaient à des niveaux capables de décourager tout projet d'investissement. Le premier soin du gouvernement devrait donc être d'instaurer un contrôle hermétique des mouvements de capitaux, de façon à isoler l'économie française du reste de la planète financière, comme la tentative en avait été faite, vainement, en 1981. Mais comment contrôler les trésoreries délocalisées en euros des banques et des firmes multinationales ?

En résumé, une sortie de l'euro, à supposer qu'elle soit politiquement concevable, n'a de chance de réussir qu'au prix d'une étatisation très poussée et très autoritaire de l'économie et d'un renforcement de l'austérité salariale. En réalité, la pression des marchés sur l'économie française s'accroîtrait à un degré qui ne tarderait pas à devenir insupportable, d'autant que le franc ressuscité se retrouverait en position de faiblesse face au dollar et à ce qui resterait de l'euro. Ce serait tout le contraire d'une émancipation vis-à-vis des marchés financiers !

Il est vrai que le Front national n'a jamais eu cette intention. Pour les forces multiples qui ont favorisé son ascension, il est là pour imposer un jour par la force le programme des multinationales et des marchés financiers au cas où les partis traditionnels adeptes du libéralisme ou du social-libéralisme n'y parviendraient pas dans le cadre républicain actuel. Mais ces forces ne risquent-elles pas d'être à leur tour débordées, comme en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, par l'exacerbation

de crise politique qui permet à l'extrême-droite de capter la colère populaire ?

Elles n'ont toutefois pas dit leur dernier mot et c'est elles, pour l'instant, qui donnent le ton de la campagne présidentielle.

À droite, c'est clair

Dans le programme de François Fillon³, les marchés financiers ne sont évoqués qu'à un seul propos : l'inscription de l'équilibre des finances publiques, y compris les finances sociales, dans la Constitution : « ce sera un gage fort vis-à-vis de nos partenaires européens et des marchés financiers qui détiennent notre dette », argumente le candidat de la droite, sans envisager un instant de réduire cette dépendance de l'économie française envers les capitaux à la recherche de rentabilité dans la mondialisation financière.

De là découle la logique d'ensemble de son programme. Alors que le besoin de développer de nouveaux services publics monte de façon irrépressible – pour la santé, l'éducation, la protection de l'environnement... – les marchés financiers n'aiment pas cela. Ils n'y voient pas les gisements de rentabilité qu'ils exigent et ils réservent leurs faveurs aux gouvernements qui réduisent les dépenses publiques. C'est ce qu'annonce François Fillon – 100 milliards en cinq ans – grâce à l'abandon d'une partie des missions de l'État et des collectivités publiques, à diverses formes de privatisation de la Sécurité sociale, à la suppression de 500 000 postes de fonctionnaires et à la dégradation des horaires et des conditions de travail de ceux qui resteront. Mais ce que veulent les financiers avant tout, c'est que la puissance publique mette tout en œuvre pour favoriser la rentabilisation des capitaux, qu'ils soient investis dans une multinationale, dans une *start-up*, ou tout simplement placés en titres financiers. François Fillon n'oublie rien de

1. « Le Front national dévoile une partie de son programme pour 2017 », *Le Point*, 29 juin 2016, <http://www.lepoint.fr/politique/le-front-national-devoile-une-partie-de-son-programme-r-2017-29-06-2016-2050534_20.php>.

2. Jacques Sapir et Philippe Murer avec la contribution de Cédric Durand, *Les scénarii de dissolution de l'euro*, étude de la fondation Res Publica, septembre 2013.

3. Fillon 2017, #unprojet-pourlafrance, <<https://www.fillon2017.fr/participez/>>.

Dans le programme de François Fillon, les marchés financiers ne sont évoqués qu'à un seul propos : l'inscription de l'équilibre des finances publiques, y compris les finances sociales, dans la Constitution.

ce qui peut combler ces désirs : licenciements facilités, mise en cause des droits syndicaux dans l'entreprise, réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, suppression de « 15 milliards de taxes diverses pesant sur les entreprises », allègement des cotisations sociales patronales et, pour les ménages, allègement de la taxation des revenus du capital, suppression de l'ISF et des droits de mutation à titre onéreux mais immédiate de deux points du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA...

Tout cela au nom de la compétitivité des entreprises dans la mondialisation capitaliste. Mais aucune mesure n'est proposée pour remédier à la cause majeure des faiblesses de l'économie française : le coût du capital qui dissuade les entreprises d'investir dans la recherche-développement et dans l'embauche et la formation de personnel qualifié. On cherche en vain, dans le programme de François Fillon, la moindre mise en cause des banques et de leur réticence à s'engager pour les projets favorables à l'emploi, à la création de richesses dans les territoires, à la préservation de l'environnement. Tout au plus serait-il demandé à la Banque européenne d'investissements – dont l'action dans ce domaine n'est déjà pas négligeable – d'orienter davantage ses opérations vers les PME.

Sur le terrain européen, précisément, le candidat de la droite peut donner l'impression d'une tonalité moins néolibérale. Il se prononce pour une rivalité de puissances avec les États-Unis (et la Chine), associée à des mesures de tonalité protectionniste. L'objectif serait de « faire de l'euro une monnaie de réserve et de règlement à égalité avec le dollar américain ».

Prenant soin de rappeler son opposition de jadis au traité de Maastricht, il va même jusqu'à souhaiter – quelle audace ! – que « la politique monétaire de l'euro » ne soit « pas seulement une arme contre l'inflation mais aussi une arme pour la croissance et l'emploi ».

Pour y parvenir, il propose de confier la conduite de la politique monétaire, « avec la Banque centrale européenne », à un « directeur politique » de la zone euro composé des chefs de gouverne-

Dans la même veine, François Fillon propose également la création de toute une série de nouvelles institutions pour affirmer le rôle des gouvernements nationaux face aux institutions communautaires : un gouvernement économique de la zone euro, « d'abord au niveau des ministres des Finances mais aussi à celui des chefs d'État et de gouvernement », un « Secrétariat Général de la zone Euro complètement autonome de la Commission », et un Trésor européen avec une mise en commun des dettes. Toutefois, la création de cette dernière institution n'interviendrait qu'« une fois la convergence fiscale achevée ». Dans un premier temps en effet, il envisage un creusement du déficit public (4,7 % en 2017), mais pour mieux parvenir à l'équilibre en 2022.

En effet, l'écart apparent et temporaire vis-à-vis de l'orthodoxie financière que comporte cette inflexion étatiste de la construction européenne n'est envisageable que si tous les gages possibles sont donnés aux marchés et aux partenaires européens de la France, en premier lieu l'Allemagne. D'où l'enthousiasme pour les « réformes structurelles », et le programme d'austérité budgétaire qui font la substance des propositions de François Fillon.

C'est donc tout le contraire d'une politique de développement des services publics, et d'une nouvelle sélectivité de la politique monétaire pour l'emploi, la formation et la création de valeur ajoutée.

Il est frappant d'observer que cette adhésion à l'austérité budgétaire conduit pratiquement aux mêmes préconisations que celles d'un candidat qui, loin de toute velléité protectionniste, ne tarit pas d'éloges sur la mondialisation capitaliste et sur l'orthodoxie monétaire et financière libérale : Emmanuel Macron.

Emmanuel Macron, bon élève de la mondialisation néolibérale

La citation suivante, avec ses références à la pensée économique la plus réactionnaire des années quatre-vingt, mérite d'être reproduite intégralement tant elle semble ignorer tous les démentis que lui a apporté l'expérience

acquise depuis la crise de 2007-2012⁴ : « l'idée qu'il est préférable que la banque centrale dirige la politique monétaire indépendamment des autorités gouvernementales est bien ancrée dans la théorie économique. Les travaux de Kydland et Prescott (1977), Barro et Gordon (1983) et Rogoff (1985) montrent qu'ainsi les banques centrales évitent le biais inflationniste, que provoquent les gouvernements nationaux de façon intéressée. L'indépendance des banques centrales a permis à celles-ci de maîtriser efficacement l'inflation et de la maintenir à un bas niveau : il est amplement prouvé que plus le degré d'indépendance est élevé, plus l'inflation est faible. C'est en ce sens qu'Emmanuel Macron rappelle que la BCE est indépendante et fait tout ce qui est nécessaire pour remplir son mandat. »

Emmanuel Macron propose en premier lieu la création d'un « gouvernement économique européen fort ». Son soutien à l'idée d'une relance budgétaire serait associé à la création d'« une capacité d'emprunt propre de la zone euro ». Dans son cas, à la différence de François Fillon, ces préconisations se revendiquent explicitement d'un fédéralisme européen accru, venant réduire les prérogatives des États membres : le « gouvernement économique européen » serait doté de son propre budget et il « serait tenu d'agir dans le seul intérêt de l'ensemble de la zone monétaire ».

Mais tout cela rejoint finalement les recettes bien connues du Medef et de la droite : « donner plus de flexibilité aux entreprises », prolonger les dispositions les plus réactionnaires de la loi El Khomri (plafonnement des pénalités prud'homales en cas de licenciement abusif, disparition du principe de faveur... « Cela suppose que les organisations syndicales s'adaptent à l'évolution de leurs responsabilités », ne craint-il pas d'ajouter !), réductions des dépenses publiques à 50 % du PIB en 2022 (François Fillon vise 49 % à la même date) avec « un débat de fond sur le périmètre d'intervention de l'État, sur sa place dans l'économie mais aussi sur le statut des fonctionnaires par exemple ». Où est la différence avec le programme de la droite ? Pour Emmanuel Macron

4. Vision Macron, <<http://vision-macron.fr/economie/>>.

comme pour François Fillon, « réduire les dépenses publiques est une des conditions pour déclencher l'investissement et attirer les investisseurs étrangers, car cela permet de redonner confiance en un État-stratège gestionnaire et rigoureux, et plus globalement dans l'ensemble de l'économie française. »

Pas davantage que chez François Fillon, on ne trouve dans les propositions d'Emmanuel Macron la moindre interpellation des banques sur la façon dont elles ont abandonné leurs responsabilités en matière de financement de l'économie. Au contraire, l'ancien associé de la banque Rothschild se prononce, sur le modèle anglo-saxon, pour réduire la part du financement de l'économie qui passe par ces intermédiaires que sont les banques et les assurances ! Il s'agirait donc non seulement d'« orienter l'épargne française » (notamment celle qui est collectée sur les contrats d'assurance-vie) « vers le financement en fonds propres », beaucoup plus exigeant en termes de rentabilité, et de développer l'actionnariat salarié, mais, très explicitement, de « développer des fonds de pension à la française » ! On sait ce que cela signifie pour le financement de la Sécurité sociale : « Je transformerais le CICE en allègements de charges et je déciderai d'autres allègements ou suppressions de cotisations sociales patronales. Des économies sur la dépense publique et une fiscalité plus incitative, notamment sur la pollution ou la consommation, seront décidées pour financer cela. »

Emmanuel Macron peut être considéré comme le représentant par excellence des politiques vouées à la satisfaction des exigences des marchés financiers dans ce qu'elles ont de plus pervers et de plus contraire aux exigences qui montent dans la société en matière de lutte contre la précarité, de préservation des services publics, de réduction des inégalités de revenus et de patrimoine. Que ce choix politique, largement partagé par le pouvoir actuel et ses représentants dans la campagne présidentielle, puisse être revendiqué par des forces se réclamant de la gauche est l'un des traits les plus étranges et les plus inquiétants de la situation présente. Pourtant,

cette doctrine néolibérale, appuyée sur toute la puissance des marchés financiers et des banques centrales, a une force : elle est parfaitement cohérente avec les myriades de décisions décentralisées, dans les entreprises et dans les banques, qui soumettent la gestion de l'économie aux critères de gestion capitaliste.

Par contraste, les velléités de résistance opposées à cette logique par des forces se réclamant de la gauche ont conduit régulièrement à de cruelles déceptions, et à une crise politique et idéologique profonde, précisément parce qu'elles se contentaient de s'en remettre à l'État pour tenter d'obtenir une redistribution des richesses, sans s'attaquer aux causes profondes des dégâts sociaux du capitalisme financiarisé en crise, qui se trouvent précisément dans les décisions régissant la création des richesses dans les entreprises et dans les services publics.

Les travailleurs et les citoyens sont en droit d'attendre autre chose d'une politique de gauche ; mais cela suppose de dire quels moyens on compte prendre pour surmonter l'obstacle que le pouvoir de la finance oppose à la réalisation d'objectifs sociaux et écologiques. C'est ce que le PCF s'attache à faire en plaçant l'objectif de prendre le pouvoir sur l'argent en tête des axes de rassemblement qu'il propose.

Les propositions du Parti communiste : une stratégie concrète pour prendre le pouvoir sur l'argent

L'argent dont nous voulons changer l'utilisation, c'est :

- l'argent des entreprises (les profits), qui doit être investi pour sécuriser l'emploi, la formation et la création de richesses dans les territoires ;
- l'argent des banques (le crédit), aujourd'hui détourné vers les placements financiers, les OPA, les délocalisations, qui doit financer avec de faibles taux d'intérêt (0 % ou moins) les investissements favorables à la sécurisation de l'emploi et au développement maîtrisé des territoires ;
- l'argent public (impôts, cotisations sociales et leur utilisation par l'État, les collectivités territoriales

et la sécurité sociale), qui doit servir à un développement tout à fait nouveau des services publics. Il doit également cesser d'inonder le patronat d'aides dont les effets pervers sont démontrés et être au contraire utilisé sélectivement pour inciter les banques et les entreprises à changer l'orientation du crédit et celle des profits.

Dans cet ensemble, le plus stratégique est la bataille pour prendre du pouvoir sur le crédit bancaire. En effet, parce qu'elles créent 90 % de la monnaie qui circule dans nos économies (les 10 % restants étant créés par les banques centrales), les banques disposent d'un pouvoir sans équivalent : mettre à la disposition de l'économie les avances de fonds qui permettent, soit d'engager des créations d'emplois et de richesses, soit d'alimenter le « cancer financier ». Elles sont au cœur du pouvoir des marchés, et donc au cœur de la crise de la mondialisation capitaliste. Peser sur ces décisions, c'est exercer un pouvoir décisif sur l'économie, et sur l'ensemble de la société.

Toutes les propositions du PCF pour prendre le pouvoir sur l'argent (voir encadré) présentent trois caractéristiques : prises ensemble, leur réalisation créerait les conditions d'une transformation sociale tout à fait radicale ; cependant, chacune repose sur des dispositifs concrets, disponibles dans les institutions existantes ; et lever les obstacles politiques à leur mise en œuvre peut être l'objectif de luttes sociales concrètes, visant à obtenir le financement de projets précis dans les territoires et au niveau national.

En 2012, cette cohérence stratégique avait marqué de son empreinte le programme *L'humain d'abord* du Front de gauche. Force est toutefois de constater que ce qu'on connaît, pour l'instant, des programmes présidentiels à gauche s'inscrit en recul par rapport à l'état du débat il y a cinq ans. C'est plutôt la vieille conception sociale-démocrate qui prévaut, s'en remettant à l'action gouvernementale pour tenter de corriger les méfaits de la mondialisation capitaliste, sans articuler cette action aux mobilisations populaires pour la conquête de pouvoirs sur l'argent dans les entreprises et dans le système financier.

5. Arnaud Montebourg, discours de Frangy-en-Bresse, 16 août 2016, <<http://www.arnaudmontebourg-2017.fr/le-candidat/propositions/>>.

6. *L'avenir en commun*, Seuil, Paris, 2016.

Les timidités de la gauche socialiste

À la date où ces lignes sont écrites, on ne connaît que de façon très parcellaire les programmes des différents candidats de gauche à l'élection présidentielle, tout particulièrement en ce qui concerne le financement de l'économie et l'attitude à adopter face au pouvoir de la finance.

On peut même regretter que l'un des rares sujets ayant donné lieu à des prises de position précises soit un point majeur de convergence avec les programmes de la droite : le remplacement des cotisations sociales patronales par des prélèvements fiscaux. On retrouve une mesure de cette nature jusque chez Benoît Hamon et chez Jean-Luc Mélenchon qui proposent la fusion de la CSG avec l'impôt sur le revenu, contrairement au programme du Front de gauche *L'humain d'abord*. Pourtant, fiscaliser ce financement, c'est le faire prendre en charge par la collectivité alors que les cotisations sociales patronales sont un prélèvement sur les profits. C'est mettre en péril la Sécurité sociale dans son ensemble comme le montre le résultat des offensives déployées dans ce sens par le patronat et par les gouvernements successifs.

Certaines propositions d'Arnaud Montebourg pour le financement de l'économie⁵ se veulent plus originales, par exemple, la « nationalisation partielle et temporaire » de certaines grandes banques ou la création d'une « banque d'encouragement au risque » chargée de garantir « 90 % des crédits aux petites entreprises ». Mais ces propositions assaisonnées d'un discours patriotique sur le « redressement productif » de la France ne remettent pas en cause la domination des marchés financiers, d'autant que pour autant qu'on puisse le savoir le candidat à la primaire socialiste ne propose rien de concret pour réorienter la politique de la BCE.

Le seul candidat, à gauche, qui ait publié un programme complet est Jean-Luc Mélenchon, pour qui le PCF appelle à voter⁶. Toutefois, ses propositions touchant à l'argent et au financement de l'économie se caractérisent par un certain flou.

Il est par exemple question d'« injecter 100 milliards d'euros dans

Les propositions du PCF pour prendre le pouvoir sur l'argent

Nos propositions forment un ensemble cohérent, elles se renforcent mutuellement. Elles se déclinent à tous les niveaux où il est possible de conquérir des pouvoirs sur l'utilisation de l'argent.

Au niveau local :

Un droit d'accès des citoyens et des élus à des informations détaillées sur l'activité des banques dans chaque quartier (à l'exemple du *Community Reinvestment Act*, en vigueur depuis 1976, qui a permis la distribution de plusieurs dizaines de milliards de crédits dans les quartiers déshérités des États-Unis), et sur les aides publiques aux entreprises.

Dans les entreprises :

La proposition du PCF pour une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation confère aux comités d'entreprises le droit de suspendre les plans de licenciement et de faire prendre en compte, par une procédure de médiation, des propositions alternatives, obéissant à d'autres critères que la rentabilité du capital ; elle instaure les moyens institutionnels d'obliger les banques à financer ces propositions alternatives.

Dans les régions :

Au lieu des aides publiques actuelles, des fonds régionaux pour l'emploi et la formation distribueraient de façon sélective des bonifications d'intérêts ou des garanties d'emprunts, réservées aux crédits finançant des projets répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (sécurisation de l'emploi, de la formation, des salaires) et écologiques (économies d'énergie et de matières premières). L'organisation de ces nouvelles institutions doit instaurer une sélection démocratique des projets aidés, et un contrôle rigoureux, décentralisé, de l'utilisation des fonds mobilisés.

Au niveau national :

Un Fonds national pour l'emploi et la formation, articulé à :

- un pôle financier public mettant en réseau les institutions financières publiques existantes (Caisse des dépôts, BPI France, Banque postale, CNP, Banque de France...), les réseaux bancaires mutualistes et de nouvelles banques publiques issues de la nationalisation de BNP-Paribas et de la Société générale. L'action de ces différentes institutions aurait pour objet de peser sur l'orientation du crédit et de l'épargne dans l'ensemble du système financier. Elle tirerait sa cohérence d'une nouvelle mission au service de la sécurisation de l'emploi et de la création de richesses dans les territoires ;

- une remise en cause de l'austérité budgétaire pour un nouveau développement des services publics ;

- une réforme de la fiscalité incluant en particulier une modulation de l'impôt sur les sociétés pour pénaliser les entreprises qui privilégient la croissance financière et la précarisation des emplois, et l'instauration d'un impôt territorialisé sur le capital pour inciter à économiser les moyens matériels et financiers. Parallèlement, la fiscalité indirecte sur les ménages (TVA, TICPE) serait allégée et la progressivité de l'impôt sur le revenu serait renforcée. Cette politique exclut tout prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et toute fusion de la CSG avec les cotisations sociales.

Au niveau européen :

- une nouvelle sélectivité de la politique monétaire de la BCE pour orienter les crédits bancaires en faveur de l'emploi et de l'économie réelle,

- un Fonds de développement économique, social et environnemental européen pour financer le développement des services publics, à partir de projets concrets, avec l'argent créé par la Banque centrale européenne.

Au niveau mondial :

Une remise en cause de l'hégémonie du dollar sur le système monétaire international à l'aide d'une monnaie commune mondiale, qui serait développée à partir des droits de tirage spéciaux du FMI et qui servirait à financer des projets de développement des capacités humaines dans tous les pays du monde sous forme de prêts sélectifs à long terme et à très bas taux d'intérêt.

l'économie pour des investissements socialement et écologiquement utiles : sur quelle période ? s'agit-il de subventions publiques ? dans ce cas, par quoi sont-elles financées ? de crédits bancaires ? dans ce cas la somme apparaît bien modeste en comparaison des 2 700 milliards de crédits figurant à l'actif du bilan des banques.

Il est bien question d'une « politique du crédit sur critères sociaux et écologiques » mais la nature de ces critères sociaux n'est pas explicitée ; surtout, cette mission serait réservée à la Banque publique d'investissement et non pas assignée à l'ensemble du système bancaire. Par exemple, on reste perplexe devant la proposition consistant à confier à un pôle financier public la mission de « financer l'escompte des PME à taux zéro par le pôle financier ». Si Jean-Luc Mélenchon veut parler, plus exactement, du financement des besoins de trésorerie des PME, qui constitue un problème réel, il s'agit là au premier chef d'une mission des banques commerciales : pourquoi un pôle public viendrait-il les en décharger ?

On ne comprend pas bien non plus quelle serait l'articulation entre la BPI dotée d'une « licence bancaire » (c'est déjà le cas de l'une de ses filiales) et le « pôle public bancaire » dont Jean-Luc Mélenchon prévoit la création. Il n'est pas question de nationaliser les deux derniers groupes bancaires privés à base française que sont la Société générale et BNP-Paribas, mais seulement de la « socialisation de banques généralistes » ; proposition d'autant plus énigmatique qu'une autre mesure figurant dans le programme de la « France insoumise » consisterait à « séparer les banques d'affaires et les banques de détail » : que restera-t-il alors comme « banques généralistes » ?

En matière de finances publiques, il est bien question de « transformer les 41 milliards d'euros annuels du Pacte de responsabilité et du CICE pour financer la transition énergétique », mais les transformer en quoi ?

Dès lors que la réorientation du crédit est considérée avec une telle légèreté, il ne reste plus que la « révolution fiscale » prônée de longue date par Jean-Luc Mélenchon pour « mettre l'argent au service de l'intérêt général par l'impôt ». Mais en-dehors d'une « refondation de

l'impôt sur les sociétés » qui se bornerait à « favoriser l'investissement plutôt que la distribution des dividendes », sans peser sur les gestions des entreprises pour que leurs investissements répondent à des critères sociaux précis, cette « révolution » se borne à une redéfinition de la fiscalité des ménages qui n'exclut pas un alourdissement des prélèvements sur les classes moyennes.

De façon très traditionnelle, toute la logique du programme de Jean-Luc Mélenchon consiste à renvoyer à l'État national toute l'action économique, exonérant de fait banques et entreprises de leurs responsabilités sociales. Le socle de ce programme est la reconquête d'un financement direct de l'État national par la création de monnaie centrale (BCE ou Banque de France), comme dans les années 1960-70. D'où les discours ambigus sur la succession d'un « plan A » (un ultimatum à l'Allemagne pour renégocier les traités sous la menace d'une sortie unilatérale de la zone euro) et d'un « plan B » (sortie de l'euro et de l'Union européenne qui signifierait une déclaration de guerre, économique au moins, non seulement à l'Allemagne mais aussi aux économies de l'Europe

du Sud qui seraient contraintes, à leur tour, à une spirale de dévaluations compétitives). En l'absence de luttes, à partir des exigences de financement de projets concrets, l'un comme l'autre de ces plans apparaissent soit chimériques, soit dangereux, comme on l'a vu à propos des propositions de Jacques Sapir, soutien déclaré de Jean-Luc Mélenchon, sur la sortie de l'euro.

Cette revue provisoire des attitudes face au pouvoir de l'argent dans la campagne présidentielle souligne le contraste entre des programmes néolibéraux qui s'inscrivent pleinement dans la cohérence d'une adhésion aux exigences des marchés financiers, et la relative faiblesse des propositions des différents candidats de gauche. Il reste donc beaucoup à faire pour rendre crédible la possibilité d'une politique anti-austérité aux yeux d'électeurs désabusés après l'échec des politiques menées depuis vingt ans. Cela souligne combien il est maintenant indispensable de mettre en œuvre la décision, adoptée à une majorité de 94 % par les membres du Parti communiste, d'une campagne et d'une expression autonomes, critiques et constructives, dans la campagne présidentielle comme dans toutes les circonscriptions législatives. ■■■



Nouveaux pouvoirs aux salariés : un enjeu majeur de la campagne

Alain Tournebise

Les pouvoirs des salariés dans l'entreprise sont un des fondements de la stratégie de dépassement du capitalisme de notre parti. C'est pourquoi ils étaient un des piliers de la logique du programme *L'humain d'abord*. Une grande partie du pouvoir s'exerce aujourd'hui en dehors des institutions gouvernementales, étatiques et locales, dans les multinationales, les banques et les salles de marché. Une nouvelle République doit donc instaurer des pouvoirs démocratiques là où ils sont absents aujourd'hui : les entreprises et les banques.

Mais force est de constater que parmi les candidats qui se réclament du refus de l'austérité, les propositions dans ce sens restent floues ou symboliques. Seul le Parti communiste est porteur de propositions concrètes, novatrices et déterminées.

On ne s'étonnera évidemment pas que les propositions de la droite et de l'extrême-droite ne fassent aucune place aux droits et pouvoirs des salariés dans l'entreprise. Le programme de Marine Le Pen en matière de droits des salariés est on ne peut plus caricatural. Il se réduit à une attaque frontale contre les syndicats au nom, naturellement, d'une meilleure représentation des salariés.

« Une grande réforme des syndicats sera mise en œuvre avec comme objectif principal d'assurer une meilleure représentation des salariés. Le monopole de représen-

tativité institué après la Libération sera supprimé, et les modalités d'élections des représentants des salariés seront revues. Des syndicats plus représentatifs travailleront mieux à la réelle défense des intérêts des salariés : ils seront en effet plus à même d'entrer dans des logiques de concertation constructives et moins tentés de recourir à un rapport de forces (grève, manifestation) pour pallier leur manque de légitimité. »

Elle reste bien dans la veine des pratiques du régime de Vichy qui, en même temps qu'il supprimait la liberté syndicale, instituait dans sa charte du travail des comités sociaux d'entreprise dont les attributions purement sociales excluaient « toute immixtion dans la conduite et la gestion des entreprises ». La haine des organisations syndicales est inscrite dans les chromosomes de l'extrême droite et son discours démagogique destiné à se dé-diaboliser ne suffit pas à masquer cette haine. La culture du FN, c'est la culture du chef. Donc aussi du chef d'entreprise.

Marine Le Pen se retrouve donc aux côtés de Fillon, Macron et Valls et de tous ceux qui « aiment l'entreprise » pour « Refonder le Code du travail sur ce qui relève des normes sociales fondamentales (soit 200 pages) et renvoyer le reste des dispositions à la négociation en entreprise. »

Il s'agit en fait de réduire le Code du travail à sa plus simple expression, et d'inverser la hiérarchie des normes, en renvoyant la négociation collective dans les entreprises,

là où le rapport de force est le plus favorable aux patrons.

Fillon : poursuivre et aggraver les reculs engagés par Valls et Macron

L'approche de François Fillon n'est pas si éloignée. Lui aussi propose la fin du monopole syndical aux élections professionnelles et l'instauration d'un référendum d'entreprise qui, au prétexte de débloquent le dialogue social, vise en fait à court-circuiter les organisations syndicales. Le programme et la pratique de François Fillon sont d'ailleurs marqués par une véritable haine des syndicats, notamment de la CGT, qui n'a rien à envier à celle de Marine Le Pen.

François Fillon propose ainsi un certain nombre de mesures visant toutes à réduire les moyens des organisations syndicales et donner plus de latitude au patronat, notamment pour faciliter les licenciements. Il s'agit de :

- Limiter à 50 % du temps de travail le temps consacré à l'exercice du mandat de chaque représentant du personnel.
- Permettre à l'employeur de proposer un contrat de travail à droits progressifs avec des modalités de rupture forfaitisées.
- Introduire le motif de réorganisation de l'entreprise dans les procédures de licenciement collectif pour permettre aux entreprises qui doivent s'adapter en permanence de rester compétitives.

La seule mesure un peu emblématique mise en débat par l'ancien ministre du Redressement productif est l'accroissement du nombre de représentants salariés dans les conseils d'administration des entreprises. Mais dans quelle proportion ? Cela n'est pas dit.

– Relever les seuils sociaux de 10 à 50 salariés et de 50 à 100 salariés, et donner la possibilité aux accords d'entreprise de fixer l'architecture et les modalités de consultation des instances.

François Fillon ne semble pas avoir compris que les lois Ayrault, Macron et El Khomri ont déjà largement anticipé ses attentes.

Si les programmes d'Emmanuel Macron et de Manuel Valls ne sont pas encore connus, on peut sans effort imaginer ce qu'ils seront au regard de la politique qu'ils ont menée ou approuvée au cours de ces cinq dernières années. En matière de droits des salariés, le maître mot est recul. Certes, ils n'iront sans doute pas jusqu'à s'en prendre ouvertement au rôle des organisations syndicales comme se préparent à le faire François Fillon et Marine Le Pen. Mais leur approche du droit des salariés et du droit du travail en général reste celle qui a présidé aux lois qu'ils ont adoptées au cours de ce quinquennat. Pour Macron comme pour Valls, les droits des salariés, les pouvoirs de leurs institutions représentatives, sont avant tout des obstacles à l'embauche, des freins à la compétitivité des entreprises. C'est ainsi que les différentes lois touchant au Code du travail adoptées sous le quinquennat Hollande ont toutes été dans le même sens : facilitation des licenciements, allègement des obligations des patrons, réduction drastique des moyens de défense des salariés qu'il s'agisse des institutions représentatives du personnel, de l'inspection du travail ou des prud'hommes.

Soyons juste pour faire bonne mesure, quelques mesures dérisoires

ont été adoptées pour laisser croire à une approche équilibrée. Mais ces mesures n'ont trompé personne, pas même les députés socialistes. Et surtout, aucune d'entre elles ne visait si peu que ce soit à donner aux salariés des droits nouveaux pour s'opposer aux licenciements, infléchir les stratégies d'entreprises, proposer des alternatives.

Montebourg, Hamon et de « La France insoumise » : des approches qui ne remettent pas vraiment en cause le pouvoir patronal

En matière de droits des salariés, le programme d'Arnaud Montebourg comme celui de Benoit Hamon restent pauvres. Cette pauvreté est tout à fait significative. La seule mesure un peu emblématique mise en débat par l'ancien ministre du Redressement productif est l'accroissement du nombre de représentants salariés dans les conseils d'administration des entreprises. Mais dans quelle proportion ? Cela n'est pas dit. Si les salariés restent minoritaires, cela ne changera rien à la gestion des entreprises, à leur financiarisation, à leur recherche effrénée du profit. La démarche d'Arnaud Montebourg, comme celle de B. Hamon, reste très étatique et trahit une certaine défiance vis-à-vis des salariés. Dans la plus pure veine sociale-démocrate, Montebourg n'est pas prêt à remettre en cause fondamentalement le pouvoir patronal dans l'entreprise. En revanche, il ouvre le débat sur « un Code du travail propre aux PME

qui ne sacrifie pas la protection des employés ». Une telle proposition, avec tout le flou dont elle est entourée, ne peut qu'inquiéter. Souvenons-nous que la loi El Khomri aussi, était censée respecter les droits des salariés.

Le programme de « La France insoumise » :

– « Renforcer le pouvoir d'intervention des salariés contre les licenciements économiques par un droit de veto suspensif des comités d'entreprises, réformer les tribunaux de commerce et les procédures de sauvegarde et liquidation pour donner plus de pouvoirs aux salariés et à leurs représentants, refondre la procédure judiciaire de contestation des licenciements économiques pour qu'ils ne puissent être effectifs avant épuisement des recours.

– Reconnaître un droit de préemption aux salariés pour former une coopérative en cas de fermeture ou de vente de leur entreprise. »

En lisant ce programme, on ne peut évidemment qu'être satisfait de ce qu'il aborde la question des droits nouveaux pour les salariés. Mais on est frappé par le fait que ces droits ne concernent que les situations de crise, de liquidation, de fermeture, de licenciements. Ces dispositions ont toutes comme point commun de se borner à une contestation des décisions patronales. Elles ne comportent pas de droit d'initiative pour imposer la prise en compte de propositions positives des salariés, ni de possibilité institutionnelle d'obtenir le financement de ces propositions par les banques.

Peu de choses, en fait, sur d'éventuels nouveaux droits dans la gestion des entreprises, dans la prise des décisions stratégiques dans la définition de projets alternatifs.

Ce genre de dispositions n'est pas complètement absent du programme de « La France insoumise », mais elles restent imprécises, voire symboliques.

Accorder de nouveaux droits de contrôle aux comités d'entreprise sur les finances de leur entreprise

Il est clair que le mot « contrôle » ne signifie pas « proposition » et encore moins « intervention » et

qu'il n'a pas été choisi par hasard. « Instaurer le droit pour les salariés à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprises ou des projets stratégiques. »

Sur quoi pourrait déboucher un tel vote de défiance s'il n'est pas assorti d'obligations pour les directions d'entreprises de prendre en compte les résultats de ce vote ? Au mieux, il pourrait révéler un désaccord entre la direction d'une entreprise et la majorité de son personnel. Faut-il vraiment un vote pour cela ? Au pire, il pourrait finalement se révéler un exutoire pour canaliser le mécontentement des salariés et les détourner de luttes plus déterminées. Les comités d'entreprise sont déjà saisis des projets stratégiques et leur avis est sollicité. N'est-ce pas finalement un moyen supplémentaire pour contourner les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel, dans la droite ligne du référendum d'entreprise cher à Valls et Fillon ?

Certes, le programme de « La France insoumise » affirme vouloir « Garantir les pouvoirs de l'inspection du travail et des instances représentatives de salariés ». Mais l'enjeu n'est pas de garantir, il est de promouvoir des pouvoirs nouveaux. C'était toute la logique profonde du programme « L'humain d'abord ».

« L'humain d'abord » prévoyait : « Le pouvoir économique ne sera plus entre les mains des seuls actionnaires, les salariés, leurs représentants seront appelés à participer au choix d'investissements des entreprises en tenant compte des priorités sociales écologiques et économiques démocratiquement débattues. L'avis favorable des représentants du personnel des comités d'entreprise sera obligatoire pour toutes les décisions stratégiques. » Pourquoi ces objectifs affichés par « L'humain d'abord » ne se retrouvent-ils plus dans le programme de « La France insoumise » ?

Les propositions du Parti communiste

Parce que si Jean-Luc Mélenchon entend « soumettre le droit de propriété à l'intérêt général », ce n'est pas sur les luttes et sur la conquête de pouvoirs d'intervention par les travailleurs qu'il compte pour

parvenir. La philosophie de son programme est fondée sur l'idée que la toute-puissance de l'État – et particulièrement de son chef – suffirait à obtenir une autre répartition des richesses, sans changer en profondeur le fonctionnement des entreprises et du système financier

Et ce n'est pas anecdotique. Le pouvoir d'intervention des salariés et de leurs représentants, celui des citoyens et de leurs élus, est une condition *sine qua non* de la réussite des transformations économiques et sociales que nous voulons. Faute de réels pouvoirs aux salariés, aux citoyens et à leurs élus, « l'appropriation sociale » que nous voulons se réduirait à une étatisation, à l'image de ce qu'ont été les nationalisations de 1981-1982 dont la gestion et les pratiques inchangées ont conduit à l'échec.

C'est ce qu'a réaffirmé notre congrès en juin 2016 : « On ne peut accepter une organisation de l'économie où ceux qui créent les richesses sont exclus des processus de décision. Partout, nous voulons contester le monopole patronal et la mainmise de la finance sur la gestion des entreprises. Cela passe par une bataille pour gagner des droits, mais aussi des pouvoirs nouveaux d'intervention pour les salariés... »

Ces nouveaux pouvoirs que nous voulons ont fait l'objet de propositions concrètes que ce soit dans le programme « L'humain d'abord » ou plus récemment dans le document du congrès ou dans le pacte d'engagements communs :

– Dans le secteur de la production de biens ou de services, il s'agit non seulement de nationaliser ou de créer des pôles publics mais d'instaurer des nouveaux pouvoirs d'intervention pour les fonctionnaires et les usagers des services publics et pour les travailleurs sur l'organisation du travail comme sur les choix de gestion dans les entreprises : droit de veto suspensif des élus du personnel en cas de fermeture ou de délocalisation et obligation d'examiner les propositions des salariés. Avis favorable obligatoire des représentants du personnel ou des comités d'entreprise pour toutes les décisions stratégiques.

– Dans le secteur financier, il s'agit non seulement de créer des

institutions financières publiques au niveau régional (fonds de développement régionaux pour l'emploi et la formation) ou national (pôle public financier), mais d'associer les citoyens et leurs élus à la sélection démocratique des projets à financer sur la base de critères d'efficacité économique et sociale et de permettre aux comités d'entreprise de les saisir pour solliciter des financements pour développer des projets alternatifs.

Sans ces nouveaux droits des salariés et des citoyens, il serait illusoire d'espérer que le patronat industriel ou bancaire change quoi que ce soit à ses pratiques, ni même les directions des entreprises nouvellement nationalisées. L'histoire est là pour nous le rappeler. Et le comportement actuel des entreprises majoritairement publiques nous le confirme. ■■

